



PRÉFET DE L'ESSONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 006 publié le 9 janvier 2020

Sommaire affiché du 9 janvier 2020 au 8 mars 2020

SOMMAIRE

ARS

- arrêté n°ARS 91/2019/OS-40 fixant la composition du conseil de surveillance du Centre Hospitalier sud essonne

CENTRE HOSPITALIER SUD-FRANCILIEN

- Délégation de signature signée de l'ensemble des parties dans le cadre de la continuité de service en cas d'absence du directeur de l'établissement (applicable de jour)

- Avis de concours interne sur titres pour le recrutement d'un cadre de santé pour le Centre Hospitalier Sud Essonne – Dourdan – Etampes – Filère infirmière

- Avis de concours interne sur titres pour le recrutement d'un cadre de santé pour le Centre Hospitalier Sud Essonne – Dourdan – Etampes – Filère médico-technique

DCSIPC

- 2019 PREF DCSIPC-BRE n° 1578 du 19/12/19 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale. Promotion du 1^{er} janvier 2020

DDCS

- arrêté N°2019-DDCS-91-142 relatif à la composition du collège départemental FDVA

DDFIP

- 2020-DDFIP-01 - DS trésorerie de GRIGNY

DIRECCTE

- Récépissé de déclaration SAP 852974575 du 21 novembre 2019 d'un organisme de services à la personne, délivré au micro-entrepreneur Monsieur MAQUET Maxime domicilié 19 B Bd Jean Jaurès Esc B à (91290) ARPAJON

- Arrêté n°2019/PREF/SCT/19/100 du 31 décembre 2019 autorisant l'association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMETRIE située 134 route de Chartres 91440 BURES SUR YVETTE, à déroger à la règle du repos dominical, les dimanches 19 janvier, 2 février et 1er mars 2020

- Arrêté n°2019/PREF/SCT/19/101 du 31 décembre 2019 autorisant la société IPSOS OBSERVER située 35 RUE DU Val de Marne 75628 PARIS CEDEX 13, à déroger à la règle du repos dominical, les dimanches 12-19 et 26 janvier 2020, 15-22 et 29 mars 2020, 14-21 et 28 juin 2020, chez son client la société LEROY-MERLIN dans ses magasins de Ste Geneviève des Bois et de Massy

DRCL

- Arrêté inter-préfectoral n° 2020-PREF-DRCL-027 du 8 janvier 2020, ci-joint, portant transfert du siège du syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et ses affluents (SIARJA) et modification consécutive de l'article 3 de ses statuts.

DRIEA

- Décision du 6 janvier 2020 portant déclaration d'inutilité parcelle AK 315 à ARPAJON

- Décision du 6 janvier 2020 portant déclassement ZA 19 - 45 - 75 - 87 à CHAMARANDE

- Décision du 6 janvier 2020 portant déclassement rétroactif d'un ensemble immobilier AM 125 à VILLEBON sur YVETTE et AS 56 sur la commune des ULIS

DRIEE Ile-de-France

- Arrêté inter-préfectoral n° 2019 DRIEE-IF/137 en date du 24/12/2019 portant dérogation à l'interdiction de capturer, perturber intentionnellement et relâcher des spécimens d'espèces animales protégées accordée à l'Agence régionale de la Biodiversité d'Île-de-France

PREFECTURE DE POLICE

- Arrêté n°2020-00021 portant prorogation de l'autorisation temporaire de circulation des véhicules transportant trois personnes ou plus certaines voies réservées et dédiées du réseau routier d'Ile-de-France

Arrêté n° ARS 91/2019/OS-40

**Arrêté fixant la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier de Sud Essonne -
Dourdan- Etampes**

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-5, L. 6143-6, R. 6143-1 à R. 6143-4 et R. 6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 3 septembre 2018 ;

Vu l'arrêté n°DS-2019/25 en date du 11 avril 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, portant délégation de signature à monsieur Julien GALLI, Délégué Départemental de l'Essonne ;

Vu la décision n° 09-492 du directeur de l'agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France du 2 décembre 2009 relative à la création du Centre Hospitalier Sud-Essonne-Dourdan-Etampes issu de la fusion du Centre Hospitalier de Dourdan et du Centre Hospitalier Sud-Essonne (Etampes) ;

Vu l'arrêté n°ARS 91/2019/OS-4 du 10 janvier 2019, fixant la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes ;

Vu le courrier électronique en date du 09 décembre 2019 de la direction du centre hospitalier Sud Essonne Dourdan-Etampes ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté n°ARS 91/2019/OS-4 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France fixant la composition du Centre Hospitalier Sud-Essonne-Dourdan-Etampes est modifié comme suit :

3° en qualité de personnalité qualifiée

- Madame Danièle LABARRE (association UDAF) remplace Monsieur Daniel LEOUBE (association diabète rencontre 91), personnalités qualifiées désignées par le Préfet de l'Essonne.

ARTICLE 2 : Compte tenu de la présente modification, la composition du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Sud- Essonne-Dourdan-Etampes, 26 avenue Charles de Gaulle à Etampes (Essonne), est rappelée dans l'annexe ci-dessous.

ARTICLE 3 : La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

ARTICLE 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile de France.

ARTICLE 5 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la région Ile de France et au Recueil des actes administratifs de l'Essonne.

Fait à Evry le 30 décembre 2019

P/Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé d'Ile-de-France
Le Délégué Départemental de L'Essonne

Directeur Adjoint
Délégation départementale
de l'Essonne

Julien DELIE

Julien GALLI

Annexe

Composition du conseil de surveillance du centre hospitalier Sud-Essonne-Dourdan-Etampes

1° en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Monsieur Eric DELOIRE**, représentant la commune d'Etampes ;
- **Madame Maryvonne BOQUET**, maire de Dourdan ;
- **Monsieur Dominique ECHAROUX**, représentant du conseil départemental de l'Essonne ;
- **Monsieur Guy CROSNIER**, représentant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre : communauté de communes de l'Etampois Sud-Essonne ;
- **Madame GUIDEZ Jocelyne**, représentant de l'établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre : communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix.

2° en qualité de représentant du personnel médical et paramédical

- **Madame Marie-Odile MOREL**, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Monsieur le Docteur Cédric TAHIRI et Madame le docteur Hafida BENHABIB**, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- **Madame Corinne GORON et Monsieur Omer LAMA**, représentants désignés par les organisations syndicales.

3° en qualité de personnalité qualifiée

- **Monsieur Louis-Jean MARCHINA et Monsieur Hervé GAUTIER**, personnalités qualifiées désignées par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Madame Danièle LABARRE** (association UDAF), **Monsieur Jean-Pierre BAUDRY** (association UDAF) et **Madame Chantal MIEUSSET** (association ligue contre le cancer), personnalités qualifiées désignées par le Préfet de l'Essonne.

DIRECTION COMMUNE

DECISION N° 001/2020

Portant délégation générale de signature dans le cadre de la Direction Commune et de la continuité de service en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général par Intérim

Le Directeur Général par Intérim de la Direction Commune, Gilles CALMES

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé, et aux territoires,

Vu le décret n°2009-1785 du 30 décembre 2009 et notamment les articles D.6143-33 et D.6143-34 du Code de Santé Publique,

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 relative à la réforme de l'hospitalisation publique et privée,

Vu l'ordonnance n°2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé,

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la convention de Direction Commune signée en date du 18 octobre 2019 entre le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) et le Centre Hospitalier d'Arpajon (CHA) et sa prise d'effet au 1^{er} janvier 2020,

Vu l'arrêté du CNG en date du 16 décembre 2019 nommant Monsieur Gilles CALMES Directeur Adjoint au CHSF et au CHA et l'arrêté n°91-2019/OS/ES/N°39 en date du 19 décembre 2019 le désignant en qualité de Directeur par Intérim de la Direction Commune – Centre Hospitalier Sud Francilien et Centre Hospitalier d'Arpajon

Vu l'arrêté du CNG en date du 16 décembre 2019 nommant Monsieur Marc TOCHON en qualité de Directeur Adjoint au sein de la Direction Commune CHSF/CHA,

Vu l'arrêté du CNG en date du 16 décembre 2019 nommant **Monsieur Philippe DARNAUDET** en qualité de Directeur Délégué au sein de la Direction Commune CHSF/CHA,

Vu l'arrêté du CNG en date du 16 décembre 2019 nommant **Madame Marie MULLER**, en qualité de Directeur adjoint au sein de la Direction Commune CHSF/CHA,

Considérant que la mise en place d'une Direction Commune est sans effet sur la personnalité juridique des établissements concernés qui est maintenue,

Vu l'organigramme de la Direction Commune ;

DÉCIDE

Article 1 : Délégation générale et permanente :

En cas d'absence et d'empêchement du Directeur par Intérim, délégation générale et permanente est confiée à :

1. **Monsieur Marc TOCHON**, Directeur en charge des finances, du contrôle de gestion, de la contractualisation, admissions, frais de séjour et du SIH du Centre Hospitalier Sud Francilien à effet de signer tous actes et décisions permettant la continuité de service sur le Centre Hospitalier Sud Francilien ;
2. **Monsieur Philippe DARNAUDET**, Directeur Délégué du CH d'Arpajon à effet de signer tous actes et décisions permettant la continuité de service sur le Centre Hospitalier d'Arpajon ;
3. **Madame Marie MULLER**, Directeur des Ressources Humaines, à effet de signer tous actes et décisions permettant la continuité de service sur le Centre Hospitalier Sud Francilien et le CH d'Arpajon ;

et ce, vice et versa pour la continuité de service de la Direction Commune.

Article 2 : Pouvoir et compétence – suppléance du Directeur Général par Intérim

1. En cas d'absence et d'empêchement de **Monsieur Gilles CALMES**, Directeur par Intérim de la Direction Commune, la permanence des établissements sus visés est assurée par **Monsieur Marc TOCHON**, Directeur Adjoint. L'intéressé a délégation de pouvoir et de compétence sur l'ensemble des fonctions et compétences du Directeur de la Direction Commune ;
2. En cas d'absence et d'empêchement de **Monsieur Gilles CALMES**, Directeur par Intérim de la Direction Commune, la permanence des établissements sus visés est assurée par **Monsieur Philippe DARNAUDET**, Directeur Délégué. L'intéressé a délégation de pouvoir et de compétence sur l'ensemble des fonctions et compétences du Directeur de la Direction Commune ;
3. En cas d'absence et d'empêchement de **Monsieur Gilles CALMES**, Directeur par Intérim de la Direction Commune, la permanence des établissements sus

visés est assurée par Madame Marie MULLER, Directeur des Ressources Humaines.

L'intéressée a délégation de pouvoir et de compétence sur l'ensemble des fonctions et compétences du Directeur de la Direction Commune.

Article 3: Cette délégation sera portée à la connaissance du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Sud Francilien et du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Arpajon.

Article 4: Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier du Centre Hospitalier Sud Francilien et celui du Centre Hospitalier d'Arpajon

Article 5: Cette délégation fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et sur le site internet du CHSF et du CHA.

Fait à Corbell-Essonnes, le 1er janvier 2020

Spécimen des signatures :



Le Directeur par Intérim

Gilles CALMES

Monsieur Marc TOCHON, Directeur Adjoint en charge, des finances, du contrôle de gestion, de la contractualisation, admissions, frais de séjour et du SIH

Signature

Monsieur Philippe DARNAUDET, Directeur Délégué

Signature

Madame Marie MULLER, Directeur des Ressources Humaine

Signature

Destinataires :

Cette décision est communiquée aux Intéressés, au comptable de l'Etablissement, aux services de la Préfecture pour publication au RAA.

Elle est communiquée pour information à:

- Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé
- Madame le Directeur de la Délégation Territoriale de l'ARS

- Aux administrateurs du Conseil de Surveillance des deux établissements.

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CADRE DE SANTE

Un concours interne sur titres pour accéder au grade de Cadre de Santé aura lieu au Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes en application du décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **2 postes de Cadre de Santé** vacants dans l'établissement dans la filière infirmière.

Peuvent faire acte de candidature :

➤ les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé ou certificat équivalent, relevant des corps régis par les décrets n° 88-1077 du 30/11/1998, n° 89-609 du 01/09/89 et n° 89-613 du 01/09/89 susvisés, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins 5 ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités ;

➤ les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires de l'un des diplômes d'accès à l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins 5 ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique, pour 90 % des postes ouverts.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et des diplômes ci-dessus cités doivent être adressées par courrier en recommandé avec accusé de réception à **Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Sud-Essonne, 26 Avenue Charles de Gaulle – BP 107, 91152 ETAMPES CEDEX**, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs des préfectures des départements de la Région.

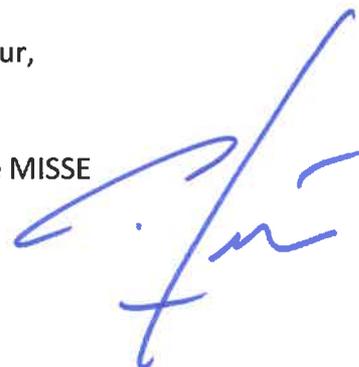
Tout renseignement complémentaire pour la constitution du dossier pourra être obtenu auprès du secrétariat des ressources humaines de l'établissement organisateur.

Fait à Etampes, le 6 janvier 2020



Le Directeur,

Christophe MISSE



AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CADRE DE SANTE

Un concours interne sur titres pour accéder au grade de Cadre de Santé aura lieu au Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes en application du décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **1 poste de Cadre de Santé** vacant dans l'établissement dans la filière Médico-technique.

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé ou certificat équivalent, relevant des corps régis par les décrets n° 88-1077 du 30/11/1998, n° 89-609 du 01/09/89 et n° 89-613 du 01/09/89 susvisés, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins 5 ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités ;
- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires de l'un des diplômes d'accès à l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins 5 ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique, pour 90 % des postes ouverts.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et des diplômes ci-dessus cités doivent être adressées par courrier en recommandé avec accusé de réception à **Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Sud-Essonne, 26 Avenue Charles de Gaulle – BP 107, 91152 ETAMPES CEDEX**, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs des préfectures des départements de la Région.

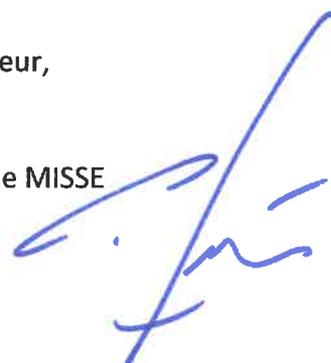
Tout renseignement complémentaire pour la constitution du dossier pourra être obtenu auprès du secrétariat des ressources humaines de l'établissement organisateur.

Fait à Etampes, le 6 janvier 2020



Le Directeur,

Christophe MISSE





PRÉFET DE L' ESSONNE

CABINET

2019 PREF DCSIPC-BRE n° 1578 du 19/12/19

**portant attribution
de la Médaille d'Honneur Régionale,
Départementale et Communale**

Promotion du 1^{er} janvier 2020

**Le Préfet de l' Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;
- VU le décret n°88-309 du 28 mars 1988 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;
- VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;
- VU le décret du 27 avril 2018 portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI en qualité de préfet de l' Essonne;
- VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

ARRETE

Article 1er - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Article 2 - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille d'or

- Monsieur ABSALON Pierre

Agent de maîtrise, Mairie de la Ville du Bois

- Madame ACHERON Marie-laure

Adjointe technique territoriale principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame ACHMAHOU Christine

Adjointe technique principale de 2ème classe, Mairie de la Ville du Bois

- Madame ADAM Brigitte

Ingénieure Pincipale, Conseil départemental du Val-de-Marne

- Madame ALBOUZE Catherine

Assistante socio-éducative de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Monsieur ALZINA Freddy

Ajoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE L'URBANISME

- Madame AMARA Nadia

Aide-soignante, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Madame AUGER Maria

adjointe tehnicque principale 2ème classe, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- Monsieur BAIRRADA Sylvain

adjointe technique principale 2e cl, Mairie de Massy

- Monsieur BARTHELEMY Henry

Adjoint technique Principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame BA Sylvie

Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1° CL, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Monsieur BAUDON Philippe

Adjoint administratif, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Monsieur BEAUDET Richard

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Monsieur BENOIT Frédéric

Attaché, MAIRIE DE MONTGERON

- **Monsieur BEZUIT Henry**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS

- **Monsieur BIAMBA Eugène**
adjoint technique principal 1ere classe, MAIRIE DE PARIS

- **Madame BIRON Nathalie**
ATSEM principale 1ère classe, MAIRIE DE LARDY

- **Madame BLOCQ Roselyne**
infirmière de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- **Monsieur BOETTI Marie-Pierre**
ATSEM principale 1ère classe, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur BONNAMY Stéphan**
Technicien principal 1ere classe, SYNDICAT DE L'ORGE

- **Monsieur BONNEAU Frédéric**
animateur principal de 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur BORNAT Frédéric**
AS CI principale CI sup, CHU BICETRE

- **Madame BOUCHET Patricia**
Puéricultrice, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur BOURILLON Jean-Jacques**
Adjoint technique principal 1° CL, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame BOUVET Evelyne**
ATSEM principale 1ère classe, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Monsieur BRES Henri**
Technicien principal de 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame BRETON Marie-Françoise**
Cheffe d'exploitation, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE L'URBANISME

- **Madame BRIAND Marie-Ange**
Aide soignante classe except., HÔPITAL UNIVERSITAIRE NECKER - ENFANTS MALADES

- **Monsieur BRISSET Laurent**
Agent de maitrise principal, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Madame BRUGNON Marie Edith**
Agente de maitrise, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame CAILLERE Sylvie

Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

- Madame CARBONNEL Délice

aide soignante de classe exceptionnelle, groupe hospitalier nord essonne

- Madame CARNE Stéphanie

professeur de conservatoire hors classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

- Madame CARO Dominique

ATTACHEE PRINCIPALE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Monsieur CARUGE Christian

Aide-soignant, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame CASTANDEX Fabienne

adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE MORSANG SUR ORGE

- Monsieur CAYAU Joël

adjoint technique principal de 2e cl, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA PREVENTION, DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION

- Madame CHARLES Katia

aide soignante principale, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur CHARPENTIER Stéphane

agent de maîtrise, MAIRIE D EPINAY SOUS SENART

- Monsieur CHEVAL Philippe

ingénieur cadre supérieur général, MAIRIE DE PARIS - Direction de l'Immobilier, de Logistique et des Transports.

- Madame CHICOT Emilie

Adjoint administratif principal 2° CL, MAIRIE DE PARIS

- Madame CLAVON Régine

Technicienne Supérieure Hospitalier, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame CODIASSE Anne

aide-soignante principale, groupe hospitalier nord essonne

- Madame COLIN Maryse

adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- Madame CORNAILLE Nadine

aide-soignante, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- Monsieur CORRE Daniel

Technicien principal de 1ère classe, MAIRIE DE MENNECY

- Madame COSTARD Ghislaine

Rédactrice principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame CRETENET Francine

Aide soignante de classe exceptionnelle, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur DAVID Alain

adjoint technique principal 2e cl, MAIRIE DE VERT LE GRAND

- Monsieur DEBON Frédérique

Animateur principal de 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Monsieur DELAGE Bruno

Maître ouvrier principal 1ère classe, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- Madame DETAIN Sylvie

Rédactrice principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Monsieur DEVOS Jean-Marie

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame DE VRIES Michèle

infirmière classe supérieure, GHU PARIS

- Madame DHEURLE Anne-Marie

Ouvrière Principale 1ere classe, GHU PARIS

- Monsieur DROTS Thierry

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame DUBOL Evelyne

adjoint technique principal de 2e classe, MAIRIE DE MONTGERON

- Monsieur DUCLAUX Patrick

Conseiller des activités physiques et sportives, MAIRIE DE PARIS

- Madame DUPONT Catherine

assistante maternelle, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- Madame FELIN Véronique

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE MONTGERON

- Monsieur FELIX Dominique

Technicien, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame FORMEAU Dominique**
aide-soignante principale, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame FORT Laurence**
puéricultrice de classe supérieure, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur FOSSARD Michel**
agent de maîtrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- **Monsieur FOUCAULT Jean-Jacques**
Technicien principal 1ère classe, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame GARNIER Frédérique**
Professeure d'enseignement artistique hors classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRAND PARIS SUD

- **Monsieur GAURAND Didier**
Technicien Principal de 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur GAYTAN Richard**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Madame GIBERT Christine**
rédactrice territoriale, MAIRIE DE MENNECY

- **Madame GIROT Sophie**
attachée hors classe, MAIRIE DE CLICHY SOUS BOIS

- **Madame GOURNAY Mauricette**
Adjointe administrative principale 1ere classe, CAISSE ECOLES 12 EME ARRON PARIS

- **Monsieur GOUVILLE Frédéric**
Agent de Maîtrise principal, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Monsieur GRAND-COUREAU-BASFRESNE Guy**
Infirmier cadre de santé paramédical, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur GRETH Thierry**
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame GRIMALDI Fergon**
étaps principal 1ère classe, Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre

- **Monsieur GROS-DESORMEAUX Roger**
Infirmier classe supérieure, GHU PARIS

- **Monsieur GUIBERT Jean-Yves**
Agent de maîtrise, Mairie de Massy

- **Madame HEBERT Catherine**
animatrice principale de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame HELAINE Micheline**
Infirmière psychiatrique ISGS 2ème grade, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur JILET Jean-François**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Madame JOUBIER France**
Adjointe administrative, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame KERAUDRAN Martine**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Monsieur KERN Alain**
agent de maitrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- **Madame KICHENIN Flora**
Agente principale ATSEM 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Monsieur KNOCHEL Philippe**
technicien, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame KWIECINSKI Annie**
Adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE YERRES

- **Monsieur LAGROST Pascal**
Aide-soignant, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Madame LANSAMAN Annie**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Monsieur LAROCHE Pascal**
agent de maitrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Monsieur LASSALE François**
Ingénieur en chef hors classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur LAUZZANA Philippe**
technicien hospitalier, GHU PARIS

- **Monsieur LE BORGNE Michel**
Agent de maitrise, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- **Madame LE DAIN Ghislaine**
Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur LE GOFF Yann
ambulancier, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Madame LELIEVRE Christine
Attachée, MAIRIE DE YERRES

- Monsieur LENORMAND Didier
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Madame LE TOQUIN Sylvie
Brigadière cheffe principale, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- Madame LETURGIE Sylvie
aide-soignante principale, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

- Monsieur LIOT Pascal
Animateur, MAIRIE D'ANTONY

- Madame LORCEAU Brigitte
Manipulatrice radio CI sup, CHU BICETRE

- Madame LOURDEL Odile
Assistante medico administrative classe exceptionnelle, GHU PARIS

- Madame LOUSSERT Catherine
Infirmière SGS 2ème grade, GHU PARIS

- Monsieur MAESTRACCI Jacques
Adjoint technique principal 1° CL, SYNDICAT DE L'ORGE

- Madame MAIN Mireille
Auxiliaire de puériculture principale de 1ère classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Madame MALAQUIN Christine
Attachée principale, VALOPHIS HABITAT

- Monsieur MALET Jacques
Agent de maîtrise, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Madame MANCINI Laurence
Animatrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur MANDART Patrick
Ouvrier Principal 1ere classe, GHU PARIS

- **Madame MANGO Francette**
Secrétaire médicale et sociale de classe normale, MAIRIE DE PARIS - D.A.S.E.S.

- **Madame MARCHAND Marylène**
Rédactrice principale 2èclasse, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Monsieur MARCHAND Thierry**
adjoint administratif principal, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Madame MARGEANSEAU Sylvie**
Aide soignante de claisse exceptionnelle, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame MARIE-CELINE Jocelyne**
Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame MARIE LOUISE Jocelyne**
Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur MARTHIOT Eric**
assistant de conservation principal de 1ère classe, Mairie de Rungis

- **Monsieur MARTIN Gilles**
Technicien principal de 2ème classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame MAURY-PESEZ Chantal**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame MENAN Hélène**
adjointe technique principale 1ère classe, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame MEYER Dominique**
ATTACHEE PRINCIPALE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame MEYER FOLCO Joelle**
Rédactrice principale 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Monsieur MEYER Pascal**
Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE DE MORSANG SUR ORGE

- **Madame MONTEIRO Alcidia**
Adjointe technique territoriale de 2ème classe, MAIRIE DE LISSES

- **Monsieur MOREAC Daniel**
aide-soignant, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame MOURGAPANAIK-VIRASS Jasmine**
aide-soignante principale, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame MUNOZ Brigitte**
adjointe du patrimoine principale de 2e classe, MAIRIE DE WISSOUS

- **Madame MUNOZ Josette**
Adjointe technique principale 1ère classe, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- **Madame NEN MANGA KOFFI BLACK Line**
Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame NOEL Marie-Christiane**
Adjointe administrative, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Monsieur NOEL Patrick**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS

- **Monsieur OUVRARD Jérôme**
Adjoint technique Principal de 1ère classe jardinier, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- **Monsieur PAGUET Max**
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame PALIE RENIA Saturnine Jeannette**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame PANACH Léonore**
rédactrice, Mairie de Vitry-sur-Seine

- **Monsieur PANEK Michel**
Agent supérieur d'exploitation, PARIS HABITAT OPH

- **Madame PAQUIRY Clotilde**
Adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE DE PARIS DIRECTION DES FINANCES ET ACHATS

- **Madame PARMANTIER Dominique**
Adjointe administrative principale 1ère classe, CCAS D'EPINAY S-ORGE

- **Madame PERUS Brigitte**
auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Monsieur PETIOT Gérald**
Attaché, Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre

- **Madame PETTINA Marylène**
Rédactrice principale 1ère classe, SYNDICAT DE L'ORGE

- **Madame PICARD Lolita**
IDE BNES CL Supérieure, CHU BICETRE

- **Madame PICCO Antoinette**
Auxiliaire de puériculture principale, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame PIGOT Antoinette**
Rédactrice principale 2ème classe, COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

- **Monsieur PINEAU Pascal**
adjoint technique territorial, MAIRIE DE CHEPTAINVILLE

- **Monsieur PIOCH Jean-Luc**
agent de maitrise principal, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Monsieur PLACE Jacques**
ingénieure en chef, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE - MDS
FONTAINEBLEAU

- **Madame POLLONO Marie-Christine**
INFIRMIERE ANESTHESISTE, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Madame QUEUDEVILLE Monique**
infirmière de classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur RAGOT Didier**
Ouvrier Principal 1ere classe, GHU PARIS

- **Madame RANTY Olga**
Attachée, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame RASSAT Christine**
Aide-soignante, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Monsieur RAT Richard**
Ouvrier, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame RAVAUX Martine**
Agente de maitrise, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Monsieur RAVITON Christian**
Agent de maitrise, MAIRIE DE BRUNOY

- **Monsieur RIDARD Philippe**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame RIEDINGER Nathalie**
Rédactrice, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Madame ROBE Marie-Christine**
Infirmière psychiatrique cl supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur ROBERT Didier**
Ouvrier principal, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame ROBIN Patricia**
Rédactrice, MAIRIE D EPINAY SOUS SENART

- **Madame ROINEAU Valérie**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE BREUILLET

- **Madame ROSE Patricia**
Assistante Médico-Administrative classe exceptionnelle, GHU PARIS

- **Madame ROZAN Geneviève**
Attachée principale, MAIRIE DE BREUILLET

- **Madame SAGLAM Christiane**
Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Monsieur SAVOUYAUD Olivier**
Adjoint technique Principal de 1ère classe jardinier, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- **Monsieur SERRE Gilles**
agent de maitrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame SIDI ALI MEBAREK Annick**
puéricultrice hors classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- **Madame STAESSENS Isabelle**
Rédactrice 1ère classe, MAIRIE DE BOISSY SS SAINT YON

- **Monsieur TABUTEAU Dominique**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE LISSES

- **Madame THERNISIEN Marie-Josée**
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, MAIRIE D'ORSAY

- **Madame THIBAUT Danielle**
Adjointe administrative principale 1ere classe, GHU PARIS

- **Madame THOMAS-CIRAULO Christine**
adjointe adiministrative principale 1ere classe, Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris

- **Monsieur TROUDART Alex**

- Madame VAJOU-POCHOLLE Armelle

Professeure d'enseignement artistique hors classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Monsieur VALAX François-Yvon

Agent de maitrise, MAIRIE DE SUCY EN BRIE

- Monsieur VERRIER Bruno

Adjoint technique principal 1° CL, SYNDICAT DE L'ORGE

- Madame VIEIRA M Magalie

aide soignante de classe exceptionnelle, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Madame VIRION Corinne

adjointe technique principale 1ère classe, MAIRIE DE MORSANG SUR ORGE

- Monsieur WACK Sylvain

Infirmier cadre de santé, EPS BARTHELEMY DURAND

- Madame WAERNESSYCKLE Véronique

Cadre supérieur puéricultrice, HÔPITAL UNIVERSITAIRE NECKER - ENFANTS MALADES

- Monsieur YOT Alain

Agent de maitrise aménagements paysagers, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- Madame ZAOUI Naima

Rédactrice principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Monsieur ZOUAOUI Abdelhakim

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS

Médaille de vermeil

- Madame ACHIN Véronica

Attachée principale, MAIRIE DE YERRES

- Madame ALVES Esmeralda

Assistante maternelle, MAIRIE DE YERRES

- Madame ANDRE Rose-Marie

assistante maternelle, MAIRIE DE JUVISY-SUR-ORGE

- Madame ANDRIEUX Laurence

- Madame ANNERY Lucienne

Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE PARIS - Direction Constructions Publiques et Architecture

- Monsieur AR COURT Denis

Attaché principal, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- Madame ARLIE Chrisitne

Puéricultrice hors classe, Conseil départemental du Val-de-Marne

- Madame ARTEMENKO Nicole

Ingénieure Pincipale, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame ASSAL Fatiha

Adjointe administrative territoriale principale 1ere classe, MAIRIE DE LONGPONT SUR ORGE

- Monsieur AUBOSSU Alain

adjoint technique principal de 2e cl, MAIRIE DE QUINCY SOUS SENART

- Madame AUMONT Odile

Adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- Madame AUTRET Catherine

Infirmière SGS 2ème grade, GHU PARIS

- Madame AUVE Jocelyne

Adjointe d'animation principal 1° CL, MAIRIE DE SAINT GERMAIN LES ARPAJON

- Monsieur AYARI Bedis

adjoint technique territorial principal de 1ère classe, MAIRIE DE BRUNOY

- Madame BABY Isabelle

sage-femme 2e grade, groupe hospitalier nord essonne

- Madame BARREZ Patricia

Infirmier en soins généraux CL Supérieure, MAIRIE DE MONTGERON

- Madame BARTHES Louise

ATSEM principale 1ère classe, MAIRIE D'ANTONY

- Madame BATTIGELLO Céline

éducateur jeunes enfants de 1ère classe, Mairie de Valenton

- Madame BAUMEL Brigitte

adjointe technique, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame BEAUME Sandrine**
Agente spécialisée des écoles maternelles principale 1ère classe, MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE

- **Madame BECQUIN Chantal**
Adjointe administrative, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame BELLOCO Valérie**
Adjointe administrative territoriale principale de 2ème classe titulaire, MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE

- **Madame BELMOKHTAR Valérie**
aide-soignante, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Monsieur BENTAYEB Ahmed**
opérateur APS principal, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- **Madame BERANGER Haud**
animatrice, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame BERDAGUE Valérie**
Adjointe technique territoriale, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame BERGEOT Catherine**
Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE LIEUSAIN

- **Madame BERNAL Danielle**
ATSEM principale 1ère classe, MAIRIE DE BRUNOY

- **Madame BERNAL Nathalie**
Animatrice, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame BETTI Laury**
Attachée, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- **Madame BEUCHEE Sabrina**
Educatrice de jeunes enfants 1ère classe, Conseil départemental du Val-de-Marne

- **Madame BEYER Carole**
Agente de maîtrise, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame BIBLOCQUE Florence**
Adjoint des cadres Hospitaliers, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame BIGOT Isabelle**
adjointe technique principale 2e cl, MAIRIE DE LINAS

- **Madame BILLERACH Edwige**
Infirmière SGS 2ème grade, GHU PARIS

- **Madame BINET Isabelle**
Attaché, MAIRIE DE MONTGERON

- **Madame BLOT Marie-Claire**
Infirmière classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur BODIN Franck**
Adie-soignant, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame BOLOT Anne**
adjoint technique, MAIRIE DE VILLENEUVE LE ROI

- **Monsieur BONNEAU Jacques**
Infirmier psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur BONNET Jean-Michel**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE D ARPAJON

- **Madame BONNET Micheline**
agent technique de la petite enfance principale de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Madame BORLANT Martine**
Assistante de conservation Principale 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PARIS-SACLAY

- **Madame BOSSILE Ginette**
Adjointe technique de 2ème classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- **Monsieur BOUARROUDJ Ahmed**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Madame BOUDJEMA Yasmina**
Assistante médico-administrative de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame BOULAY Anne-Claude**
attachée territoriale, SI DE MUTUALISATION DE SERVICES (EX SIRU DU QUARTIER DE LA
GARE SNCF BOUSSY-QUINCY)

- **Monsieur BOURASSEAU Christian**
Adjoint technique Principal 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND
PARIS SUD

- **Madame BOURDAIRE Martine**
Agente spécialisée principale des écoles maternelles de 1ère classe, MAIRIE DE VIGNEUX
SUR SEINE

- **Madame BOURDELLES Laurence**
Rédactrice principale 2° CL, MAIRIE DE QUINCY SOUS SENART

- **Madame BOURDIC Katia**
technicien de labo CI sup, CHU BICETRE

- **Monsieur BOURDON Patrick**
aide soignant, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Monsieur BOURGEOIS Jean**
Educateur territorial des APS, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame BOUTET Claudine**
adjointe technique principale 2e cl, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame BOUTIN Laurence**
Infirmière soins généraux 2ème grade, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur BOUTRAIS Laurent**
chef d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

- **Madame BOYER Cynthia**
Rédactrice principale 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS
SUD

- **Madame BRACONNIER Nathalie**
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- **Madame BRAHAMI Corinne**
Infirmière cadre de santé paramédicale, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Madame BRAHIMI Fadhila**
Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur BREITEL Lionel**
Adjoint technique principal 1°classe, MAIRIE DE QUINCY SOUS SENART

- **Madame BROUSSARD Véronique**
Infirmière psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Madame BUREAU Isabelle**
Infirmière classe supérieure, GHU PARIS

- **Madame BUREL Béatrice**
Aide-soignante, GHU PARIS

- **Madame CAFARDY Ginette**
Adjointe technique principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame CAMPANA Sylvie**
Adjoint administratif Principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND

- Madame CAMPANELLA Liana

Adjointe administrative principale de 2eme classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Madame CANARD Christine

rédacteur principal de 1ère classe, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- Monsieur CANOVILLE Eric

agent de maitrise principal, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- Monsieur CARIOU Dominique

adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Madame CARMONA Isabelle

Manipulatrice radio CL Supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Madame CARRE Agnès

Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Madame CERAULO Floriane

Chef de service de police, MAIRIE DE MONTGERON

- Madame CHARDON-GIRARD Nathalie

Infirmière psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- Madame CHARPENTIER Nathalie

agente spécialisée principale de 2ème classe des écoles maternelles, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Madame CHEKROUN Corinne

Infirmière SGS 2ème grade, GHU PARIS

- Madame CIZEAU Roselyne

aide-soignante principale, CHU BICETRE

- Madame CLAIROTTET Stéphanie

Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE DRAVEIL

- Madame CLOUET Sylvie

Technicienne supérieure en chef, MAIRIE DE PARIS

- Madame COEURTON Patricia

agente spécialisée principale de 2ème classe des écoles maternelles, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Madame COJAN Fabienne

Auxiliaire de puériculture principale, groupe hospitalier nord essonne

- **Monsieur COLASSE Pascal**
Adjointe technique principale 2è classe, Mairie de Massy

- **Madame COLOMB-RAMEL Monique**
Adjointe administrative territoriale, MAIRIE DE JUVISY-SUR-ORGE

- **Madame CORTES Hélène**
éducatrice jeunes enfants 1ère classe, MAIRIE DE BRUNOY

- **Madame COURANT Régine**
adjoint administratif principal de 1ere classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Madame COUSIN Véronique**
Rédactrice principale de 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- **Madame COUVRET Nathalie**
auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Monsieur CROSNIER Jean-Marc**
Masseur kinesitherapeute, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame DAGNEAU Laure**
Adjointe technique territoriale principale de 2ème classe, MAIRIE DE LISSES

- **Madame DAMIOT Lucile**
rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE BALLANCOURT SUR ESSONNE

- **Madame DANIEL Claudine**
rédactrice, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame DANTEL Régina**
auxiliaire de puériculture principale de 1ere classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Madame DAOUPHARS Brigitte**
Aide soignante titulaire, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame DARASSE Dominique**
auxiliaire de puériculture et de soins principale de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Madame DASSY Michelle**
Ouvrière Principale 2ème classe, GHU PARIS

- **Madame DECLOITRE Muriel**
assistante maternelle, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame DELARUE Dominique**
Rédacteur, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur DELMAS Philippe**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame DEMEURE Christelle**
agente de maitrise, MAIRIE DE PARIS

- **Madame DENIS Céline**
Adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE MORSANG SUR ORGE

- **Madame DE OLIVEIRA M Maria**
Agent spécialisé principal écoles maternelles de 2ème classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Monsieur DEQUEVAUVILLERS Christophe**
Chef de police municipal, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur DESGAGES Franck**
Adjoint administratif, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur DESGRAIS Thibert**
adjoint technique principal 1ere classe, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame DIAS MATEUS Claire**
Rédactrice principale 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS
SUD

- **Madame DIVEKI Marie-Annick**
Adjointe technique, MAIRIE D'ORSAY

- **Madame DJI Sarah**
ATSEM 2e classe, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur DOS SANTOS Manuel**
Adjoint technique principal 2° CL, MAIRIE DE BONDOUFLE

- **Madame DROSS Sophe**
Attachée territoriale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame DUDICOURT Isabelle**
auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Madame DUVAL Corinne**
Aide soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame EL ARSSA Ana**
Agente spécialisée principale des écoles maternelles de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-
COURCOURONNES

- Madame ELASRI Régina

Agente spécialisée principale de 1ère classe des écoles maternelles, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- Monsieur EVEN Dominique

Infirmier anesthésiste, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- Madame FANTIN Nathalie

Assistante médico-administrative classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- Monsieur FARGANEL Olivier

Secrétaire administratif de classe normale, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE L'URBANISME

- Monsieur FAURE Olivier

Professeur d'Enseignement Artistique hors classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame FERNANDES DA SILVA Angélica

Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame FIZELLE Isabelle

Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE MENNECY

- Monsieur FLORINA Henrie-Anne

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame FLOSSE Florence

ATSEM principal 1ère cl, MAIRIE DE DRAVEIL

- Monsieur FORTEMS Robert

adjoint technique principal 2e cl, MAIRIE DE SAINT VRAIN

- Madame FOURNIER Colette

auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- Monsieur FOURNIER Thierry

Animateur principal de 1ère classe, MAIRIE DE LE PLESSIS PATE

- Monsieur FRAOUI M'Barek

infirmière de classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- Madame FRAYSSIGNES Isabelle

auxiliaire puéricultrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE BRUNOY

- Madame FROTTIN Chrisitne

Adjointe administrative, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame FULGENCE Catherine**
Adjointe d'animation principale 1ère classe, MAIRIE DE BOUSSY SAINT ANTOINE

- **Monsieur GABARD Rémy**
Agent de maîtrise, MAIRIE D'ANTONY

- **Madame GANGLOFF-SCHVINTE Christine**
Attachée Principale, SYAGE

- **Monsieur GAUTRON Michel**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE YERRES

- **Madame GEFREY Caroline**
adjointe technique principale 2e cl, MAIRIE DE LONGPONT SUR ORGE

- **Madame GERMAIN Marcelle**
Agente spécialisée principale de 2ème classe des écoles maternelles, MAIRIE DE BREUILLET

- **Monsieur GILLES Phippe**
Adjoint technique Principal 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame GIORDANI Véronique**
Adjointe administrative, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **GOBRON Annie**
Rédactrice principale 2èclasse, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame GOENNER Chantal**
aide soignante principale, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur GOMEZ PARDO Domingo**
Maître de Conférence hors classe, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS

- **Monsieur GOMIS Robert**
Attaché, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Madame GOUDU Dorothée**
Attachée principale, MAIRIE DE BOUSSY SAINT ANTOINE

- **Madame GOUIN Conception**
Infirmière SGS 2ème grade, GHU PARIS

- **Madame GREMY Dominique**
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, Conseil départemental du Val-de-Marne

- **Madame GUILBEAU Véronique**

- Madame GUILLAUME Marie-Pierre

Assistante medico administrative, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Madame GUILLOT Dominique

Bibliothécaire Principale, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame GUILLOT Edwige

Aide-soignante principale, EPS BARTHELEMY DURAND

- Madame GUILLOT Valérie

Adjointe administrative principale, MAIRIE DE CERNY

- Madame GUINOT Françoise

Cadre supérieure de santé, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Monsieur GUYON Jean-Michel

adjoint technique, MAIRIE DE BONDOUFLE

- Monsieur HAPPE Frédéric

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE

- Madame HASCOAT Isabelle

Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame HEBERT Françoise

Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- Madame HEDOUX Valérie

assistante médicale classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- Madame HELLEGOUARCH Adrienne

infirmière en soins généraux hors classe, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- Madame HERLANGE Martine

Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Monsieur HISEL Didier

Agent de maitrise, MAIRIE DE MORSANG SUR ORGE

- Monsieur HOARAU Jean-Pierre

adjoint technique, MAIRIE D'ORSAY

- Monsieur HUIBAN Alain

Ouvrier Principal 1ere classe, GHU PARIS

- Madame IOUDJAUDENE Sylvie

- Madame JALLET Frédérique

Infirmière psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- Madame JALLIER Valérie

Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

- Madame JANVIER Martine

INFIRMIERE, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Madame JOLY Véronique

Brigadière cheffe principale, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame KELLER Florence

Assistante medico administrative classe exceptionnelle, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Monsieur KERBERENES Steven

Adjoint technique territorial, Mairie de Massy

- Madame LAFORGE Katia

Rédactrice principale 2ème classe, SYAGE

- Monsieur LANCELLOT Christophe

Ade-Soignant Principal, GHU PARIS

- Madame LAURENT Myriam

Adjointe technique territoriale, Mairie de Massy

- Madame LE BOEDEC Carole

Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur LE BOUILL Stéphane

Ouvrier principal, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame LECOMTE Eliane

Adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- Monsieur LE CORRE Yannick

Technicien, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- Monsieur LECUL Thierry

agent de maîtrise principal, Mairie de Fresnes

- Madame LEGER Isabelle

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Madame LE HOANG Martine**
Rédactrice, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame LEILAZ Francine**
sage-femme 2e grade, groupe hospitalier nord essonne

- **Monsieur LENGLINE Jean-Jacques**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame LEOGANE Damase**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Madame LEPETIT Christiane**
Adjointe technique principale de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Monsieur LEROY Alain**
Ouvrier principal, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame LESAGE Muriel**
Adjointe administrative territoriale principale de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame LESAGE Muriel**
Adjointe administrative territoriale principale de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame LETERTRE Christine**
Assistante médico administrative de classe exceptionnelle, GROUPE HOSPITALIER NORD
ESSONNE

- **Madame LHERITIER Agnès**
Ergothérapeute classe supérieure, GHU PARIS

- **Monsieur LOGEARD Thierry**
agent de maitrise principal, MAIRIE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

- **Madame LOUIS-JEAN Delan Emilie**
agent technique de la petite enfance principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Monsieur LUBEN Fabrice**
Agent de maitrise, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- **Monsieur MALLET Thierry**
Brigadier-chef principal, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame MANSALIER Brigitte**
Manipulatrice électroradiologie cl supérieure, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur MARA Bengali**
Adjoint principal de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS

- **Madame MARIA Françoise**
Rédactrice, MAIRIE DE LONGPONT SUR ORGE

- **Monsieur MAROYE Christophe**
Infirmier classe supérieure, GHU PARIS

- **Monsieur MARSILE Jocelyn**
Agent de maitrise principal, Mairie de Bagnolet

- **Madame MARTIAL Dominique**
infirmière en soins généraux hors classe, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- **Madame MBOUDOU Catherine**
auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Monsieur MEAS Yanouris**
animateur d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS -Direction des affaires scolaires

- **Madame MENAN Sandrine**
Adjointe technique principale de 2ème classe, CCAS D'EPINAY S-ORGE

- **Madame MENARD Claudine**
Infirmière classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame MERIOT Véronique**
Préparatrice en pharmacie classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Madame MESBAH Razika**
cadre de santé, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur MOISSET Jean-Marc**
Agent de maitrise principal, Montrouge Habitat

- **Madame MONACO Béatrice**
Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE MANDRES-LES-ROSES

- **Monsieur MONSENERGUE Eric**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE LISSES

- **Monsieur MORAITIS Bruno**
Technicien principal de 1ère classe, Mairie de Fontenay-sous-Bois

- **Monsieur MOREAUX Michel**
Adjoint technique territorial, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Monsieur MORIAU Franck**
Agent de maîtrise, Mairie de Créteil

- **Madame MORSY Isabelle**
auxiliaire puéricultrice principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame MOUCHETTE Sabrina**
Infirmière de classe supérieure, CCAS D'ETAMPES

- **Monsieur MOURLAN Didier**
agent de maîtrise principal, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur MOUTON Jérôme**
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame MOYART Lydie**
ASEM Principale 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame NAMOUNE Fatima**
agente logement, MAIRIE DE LIMEIL BREVANNES

- **Monsieur NAVETTE Christian**
manipulateur radio CI sup, CHU BICETRE

- **Madame NIEWOLINSKI Isabelle**
rédacteur principal de 2ecl, MAIRIE DE NANDY

- **Monsieur NOURRISSON Dominique**
technicien supérieur, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

- **Monsieur ODIN Claude**
Agent d'accueil et de gardiennage, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame ORAIN Alexandra**
Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame ORENGA Ana**
adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame OUBAD Sophie**
adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur PAPADOPOULOS Pascal**
Technicien principal 1ere classe, Mairie de Vitry-sur-Seine

- **Madame PASSAVE Marie-Lucette**
Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame PERTUISET Laurence**

- Madame PERU Patricia

Adjointe administrative principale 2ème classe, Mairie de Vitry-sur-Seine

- Monsieur PETITDEMANGE Michel

Agent de maîtrise Principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame PHILIPPE Nadège

adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- Madame PIEDVACHE Mireille

Adjointe administrative, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRETEIL

- Monsieur PIGLIARU Mauro

Aide-soignant, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame PINNA Joelle

Attachée Principale, S.I.R.E.D.O.M. LISSES

- Madame PLET Maryvonne

Infirmière psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- Monsieur POIDRAS Didier

adjointe technique principale 1ère classe, Mairie de Massy

- Monsieur POLETTE Jean-Paul

Technicien principal de 1ère classe, Mairie de Vitry-sur-Seine

- Madame POMMIER Martine

Adjointe technique principale de 1ère classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Madame PRUVOT-BELOUAR Nathalie

Assistante Socio-Educative Principale, GHU PARIS

- Madame QUINIOU Anne-Sophie

Ergothérapeute, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame RAMOND Marie-Noëlle

Infirmière Diplômée d'Etat, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame RAMS BOLTAIMA Carole

Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE BOUTIGNY SUR ESSONNE

- Madame RANDAZZO Nathalie

Rédactrice, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur RAYMOND Eddy

agent de maitrise, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame RAYMOND Sylvie**
rédactrice, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame REINIE Mireille**
Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- **Madame RENAULT Sophie**
Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE BRUYERES LE CHATEL

- **Monsieur RETAT Pascal**
Agent hospitalier, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur RIEGERT Gilles**
Agent de maitrise, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame RINDEL Catherine**
Assistante socio-éducative, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame ROBIN Nathalie**
auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Madame RODRIGUEZ Nathalie**
Rédactrice principale 1ère classe, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Madame ROLLAND Katia**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, Mairie de Villejuif

- **Monsieur ROUFFET Didier**
Technicien Hospitalier, GHU PARIS

- **Madame ROUILLARD Laurence**
Adjoint administratif principal 2ème classe, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame ROUX Nathalie**
Infirmière psychiatrique, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame ROYER Nathalie**
adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame ROZELIER Pascale**
Agente spécialisée principale des écoles maternelles de 1ère classe, MAIRIE DE VIGNEUX
SUR SEINE

- **Monsieur SAINTIER Jean-Marc**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Madame SANTAFE Florence**
Cadre de santé de 2ème classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame SCHWARTZ Nathalie**
adjoint d'animation principal de 2e classe, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Madame SENEZ Muriel**
Assistante d'enseignement artistique principale 1° CL, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PARIS-SACLAY

- **Madame SETTEGRANA Hélène**
Infirmière, HÔPITAL AMBROISE PARÉ

- **Monsieur SINGA Blaise**
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE D'ANTONY

- **Madame SIROU Véronique**
Infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur TALENS Jean-Pierre**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur TARDIF Michel**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS
SUD

- **Madame TAUPIN DUPONT Sophie**
Directrice territoriale titulaire, MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE

- **Madame TEBOUL Sylvie**
adjointe administrative principale de 1ere classe, Mairie de Fresnes

- **Madame TOUDIC Michèle**
assistante socio éducative de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame TOUSSAINT Véronique**
auxiliaire de puériculture principale de 2e classe, MAIRIE DE BOURG-LA-REINE

- **Madame TREBOSC Martine**
Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE DE MANDRES-LES-ROSES

- **Madame VALENCE Muriel**
Infirmière psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Madame VALLUET Sandra**
Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame VASCONCELOS Paula**
ATSEM principal 2e cl, MAIRIE D EPINAY SOUS SENART

- **Monsieur VAUDREE Jack**
aide-soignant principal C3, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Madame VERGONJEANNE Sophie**
attachée principale, MAIRIE DE CHÂTILLON

- **Monsieur VIGNOT Philippe**
adjoint technique principal de 2e cl, MAIRIE DE SAINTRY SUR SEINE

- **Madame VILAINE Monique**
adjoint technique principal 2e cl, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur VU TRAN Tri-Vien**
attaché territorial, MAIRIE DE LINAS

- **Madame WARGNIER Corinne**
Infirmière psychiatrique classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur WIERNIEZKY Christian**
Brigadier chef principal, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame WUNENBURGER Christine**
Agent de maitrise, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame ZABA Monique**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- **Monsieur ZENTILE Sylvain**
aide-soignant, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

Médaille d'argent

- **Madame ABADIE Francine**
AS, HÔPITAL COCHIN

- **Madame ACHAB BREIJO Stéphanie**
aide-soignante, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Madame ACHBALI Jeanick**
Assistante maternelle, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur ADDA Abdelkader**
Agent de maitrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame ALEGRE Maria**

Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE MOISSY-CRAMAYEL

- Monsieur ALEXANDRE Frédéric

Adjoint technique principal 1° CL, MAIRIE DE LONGPONT SUR ORGE

- Madame ALHAOUI Zoubida

assistante maternelle, MAIRIE DE BRUNOY

- Madame ALIBERT Isabelle

Adjointe administrative principal 2ème classe, MAIRIE DE CERNY

- Madame ALLANOU Elise

Assistante de conservation Principale 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame AMEUR MERABET Sadia

agent de maitrise, MAIRIE DE MONTGERON

- Madame ANDRE Christelle

adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- Madame ANDRES Delphine

Aide -soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Monsieur ANTOINE Bruno

Adjointe technique, MAIRIE DE DRAVEIL

- Monsieur APAMIAN Philippe

Adjoint technique principal de 2eme classe, MAIRIE DE PARIS

- Madame ASTIER GENDRON Catherine

Technicienne, CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

- Madame AUBESPIN Cécile

Infirmière anesthésiste de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Madame AUCLAIR Eléna

Adjointe technique territoriale, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Madame AUCLAIR Patricia

Adjoint administratif principal 2ème classe, C.C. ENTRE JUINE ET RENARDE

- Madame AUDRAIN Marianne

Adjointe technique principale 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame AUGER Betty

Adjointe technique, COMMUNE DE LEVALLOIS PERRET

- **Madame AUVIGNE Sophie**
animatrice, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame AUVRUIN Sandrine**
sage-femme 2e grade, GROUPE HOSPITALIER SUD ILE DE FRANCE

- **Monsieur BARBAULT Lionel**
attaché principal d'administration parisienne, MAIRIE DE PARIS - D.A.S.E.S.

- **Madame BARBESANGE Isabelle**
infirmière diplômée d'état CI sup, CHU BICETRE

- **Madame BARBUT Patricia**
Praticien hospitalier laboratoire, groupe hospitalier nord essonne

- **Monsieur BARILLER Sylvain**
animatrice territoriale, MAIRIE DE BURES SUR YVETTE

- **Madame BARJEONNETTE Nathalie**
Adjointe technique territoriale principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Monsieur BAROUDI Kader**
Adjoint technique, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame BARRE Sylvie**
attachée principale, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Monsieur BARRIER Cédric**
adjoint technique 1ere classe, SYAGE

- **Monsieur BATTEREAU eric**
agent de maîtrise, MAIRIE DE BONDOUFLE

- **Madame BAUMGERTNER Evelyne**
Adjointe technique, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame BEAUJOUAN Corinne**
Agente sociale principale de 1ère classe, CCAS D'EPINAY S-ORGE

- **Madame BEAU TOUSSAINT Florence**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE YERRES

- **Monsieur BECKER Frédéric**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Monsieur BEHILIL Mejdoub**
Adjoint territorial d'animation, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Madame BELLEE Sandra**
Aide-soignante, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Monsieur BELLIL Nordine**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur BENAMARA Samir**
Animateur territorial, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame BENATSOU Nadine**
Adjointe technique territoriale, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame BENYOUNES Yvette**
Adjointe administrative territoriale principale 2ème classe, Conseil départemental du Val-de-Marne

- **Monsieur BERIACHE Kadour**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame BERNARD Sandrine**
Adjointe des cadres hospitaliers, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame BERTHELO Aurélie**
Adjointe d'animation principale de 2ème classe, MAIRIE DE WISSOUS

- **Madame BERTOLETTO Florence**
infirmière de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame BESSAD Ouerdia**
Adjointe technique, CAISSE ECOLES 12 EME ARRON PARIS

- **Monsieur BETON Benoit**
adjoint technique principal 2e cl des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- **Madame BEUCHER Danielle**
Agente territoriale spécialisée principale de 2ème classe, MAIRIE DE VILLECRESNES

- **Madame BEUF Marie-Laurence**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE WISSOUS

- **Madame BEZZA Yamina**
Rédactrice principale 1ère classe, CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCEa région d'Ile-de-France

- **Madame BHAKHAN Katty**
adjoint technique principal de 2e classe, MAIRIE DE BURES SUR YVETTE

- **Madame BINDICKOU Eliane**

agente spécialisée principale de 2ème classe des écoles maternelles, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Monsieur BLANCHARD Stéphane

Attaché territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame BLOT Aline

Assistante socio-éducative de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame BOBINET Florence

Adjointe administrative, MAIRIE DE BOISSY SS SAINT YON

- Madame BOGOSAVLJEVIC Zdenka

Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- Monsieur BOISSIERE Christophe

professeur d'enseignement artistique de classe normale, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- Madame BONDRON Honorine

Aide soignante, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur BONIFACE Sébastien

Agent de maîtrise, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Monsieur BOUCARD Philippe

adjoint technique territorial, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Madame BOUCHEREZ Nadia

Assistante médico administrative, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame BOUDAHMANE Ayats

Adjointe technique territoriale principale 2ème classe, MAIRIE DE BRUNOY

- Madame BOUDAUD Cristelle

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- Madame BOUDEAU Cathy

Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- Monsieur BOUILLON Patrice

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE MONTGERON

- Madame BOULANGER Nicole

adjointe administrative principale 2e cl, MAIRIE DE GUIGNEVILLE SUR ESSONNE

- Madame BOULLEMIER Myriam

Adjointe d'animation principale de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Monsieur BOUNKAZI-SAMBI Placide

Inspecteur Chef de sécurité de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA PREVENTION, DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION

- Monsieur BOURDINAUD Philippe

Médecin Directeur CMPP, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- Madame BOURGINE Isabelle

auxiliaire de puériculture principale de 2e classe, MAIRIE D'ORSAY

- Madame BOURLANGE Laetitia

adjointe technique principale de 2e classe, MAIRIE DE PARIS - D.A.S.E.S.

- Madame BOUSSALEM Anissa

Rédactrice, Etablissement public territorial Plaine Commune

- Madame BRARD Pascale

auxiliaire de puériculture principale 1ere classe, Mairie de Fresnes

- Madame BREJAUDE Dominique

auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame BRIGANDAT Anne-Sophie

attachée, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- Monsieur BRILLANT Daniel

adjoint technique principal 2e cl, MAIRIE D ARPAJON

- Monsieur BRULARD Rodolphe

Agent de maîtrise, MAIRIE DE DRAVEIL

- Madame BUFFON Christelle

Aide -soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Monsieur BULON Frédéric

attaché principal, MAIRIE DE BRUNOY

- Madame BURCKEL Anne Manuelle

Assistante d'enseignement artistique principale 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame CAGNON Ghislaine

Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- Monsieur CAMINADE Régis

Adjoint technique principal de 1°classe, SIVOM

- Monsieur CANNIZZO Biagio

- **Madame CAPITAINE Laurence**
Adjointe administrative, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur CARON Sylvain**
agent de maitrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame CASSAR Antoinette**
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Monsieur CAUDRON Anthony**
adjoint administratif, MAIRIE DE SAINT PIERRE DU PERRY

- **Madame CAVALIE Nathalie**
adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE SAINT PIERRE DU PERRY

- **Madame CELINI Maryse**
Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame CELISSE Stéphanie**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame CERDEIRA Christine**
aide-soignante principale C3, HÔPITAL Paul BROUSSE

- **Monsieur CERVEAUX Hubert**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur CHABAUDIE Patrick**
adjoint d'animation principal de 2e classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **CHAPOULOU Delphine**
Adjoint administratif principal 2ème classe, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame CHARANSONNET Claire**
Attachée principale, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- **Monsieur CHARTIER Eric**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA PROPRETE ET DE L'EAU

- **Monsieur CHASSAGNE Cyrille**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Monsieur CHEMAUL Patrice**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS

- Madame CHEVET Peggy
Rédactrice principale 1ère classe, MAIRIE DE CESSON

- Madame CHEZIERES Nadia
Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Monsieur CHOIN Frédéric
Technicien supérieur en chef, MAIRIE DE PARIS

- Madame CHRISTOPHE Karine
infirmière classe normale, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- Madame CISSE Oumou
Adjointe technique territoriale, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- Madame CLAUDE Hélène
Adjoint des Cadres Hospitaliers de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur CLAUDIO DA SILVA Michel
adjoint technique territorial, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

- Madame CLAUZURE Aline
adjointe administrative, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur CLERMONT Jean-Rico
animateur principal de 2e classe, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- Madame COHEN Carole
Rédactrice principale 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Madame COLIN Claudine
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame COLLIN Carolle
ATSEM principal 2e cl, MAIRIE DE DRAVEIL

- Monsieur COLOMBO Olivier
Brigadier chef principal, C.C. ENTRE JUINE ET RENARDE

- Monsieur COMPAIN Jean-Pierre
Adjoint technique, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- Madame CONTE Maria
Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- Madame CORCESSIN Stéphanie
Adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE YERRES

- **Madame CORDUANT Emmanuelle**
Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame CORNACCHIA Stéphanie**
agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles, Mairie de Massy

- **Madame COSTA Valérie**
Infirmière, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- **Monsieur COTTEREAU Jean-Christophe**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Monsieur COUILLAUT François**
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE BALLANCOURT SUR
ESSONNE

- **Madame COULIBALY Sophie**
technicienne de laboratoire de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- **Monsieur COURTAIN Thierry**
aide soignant, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame COUVRET Corinne**
auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
L'ESSONNE

- **Madame DAGUET Valérie**
Adjointe technique territoriale principale 2ème classe, MAIRIE DE BRUNOY

- **Madame DAIME Corinne**
Adjointe technique territoriale, MAIRIE DE YERRES

- **Madame DAMMINO Nunziata**
Brigadière cheffe principale, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame DA SILVA-AMBRI Françoise**
Agente de maîtrise, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Monsieur DA SILVA Paolo**
aide-soignant, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame DAVISON Francine**
Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Monsieur DE BENEDICTIS Robert**
animateur principal de 1ère classe, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Madame DE CARVALHO Isabelle**
Assistante Maternelle, MAIRIE DE MONTGERON

- **Monsieur DE CEGLIE Stéphane**
Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- **Monsieur DEGLANE David**
adjoint technique, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- **Monsieur DEHORTER Ludovic**
adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame DEJOUANNET Christine**
adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame DELANOE Christine**
Adjointe technique principale 2ème classe, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Madame DENIAU E Marina**
éducateur de jeunes enfants de 1ère classe, MAIRIE DE MONTGERON

- **Madame DENIS Frédérique**
adjointe administrative principale, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame DEPOILLY LEBEAU Nathalie**
rédactrice, MAIRIE DE GUIGNEVILLE SUR ESSONNE

- **Madame DE ROLAND Elisabeth**
Attachée, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame DERYCKE Elisabeth**
ATSEM principal 1ère classe, MAIRIE DE BONDOUFLE

- **Madame DE SA CLARA Angela**
Adjointe administrative, MAIRIE D'ORSAY

- **Monsieur DE SANTIS Vincent**
Adjoint technique, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Monsieur DESMEDT Yannick**
adjoint technique, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- **Monsieur DESPIN Jean-Michel**
Chef d'Orchestre, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

- **Madame DEZORET Dominique**
attachée, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Monsieur DIA NJOH Guy**
Adjoint territorial d'animation, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- **Madame DILLY Marie-José**
Infirmière classe normale, GHU PARIS

- **Madame DJINADOU Moudjibou**
Secrétaire administrative classe normale, MAIRIE DE PARIS

- **Monsieur DOMINIQUE Claude**
physicien médical, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Madame DOS SANTOS Fernanda**
Adjoint technique, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame DOUARD Marie-Annick**
agent hospitalier, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur DOUMERC Bruno**
Technicien principal 1ere classe, Conseil départemental du Val-de-Marne

- **Madame DRAME Mériame**
Rédactrice territoriale, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame DRISSI Karima**
Adjointe territoriale d'animation, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame DROUET Isabelle**
Agente spécialisée principale de 1ère classe des écoles maternelles, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- **Madame DUBOIS Sophie**
Attachée hors classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame DUFOUR-MASBOU Muriel**
infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur DUGAY José**
Maître de Conférence hors classe, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame DUPAU GIROU Christelle**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE BURES SUR YVETTE

- **Madame DUPONT Claude**
infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur DUTER Gérald**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Monsieur DUVAL Matthieu**

- Monsieur EDET Baptiste

ingénieur, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame EDON Eliane

adjointe technique principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame EL GABTENI Sabrina

Agente principale ATSEM 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame EL GABTENI Saloua

Assistante maternelle, MAIRIE DE PALAISEAU

- Madame EPAULARD Christelle

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, Conseil départemental du Val-de-Marne

- Madame EPINAT Géraldine

Adjointe administrative, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Monsieur ERMINE Jean-Luc

infirmier, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- Monsieur ESCUDIE Christophe

Agent de maitrise principal, MAIRIE DE JUVISY-SUR-ORGE

- Madame ESPARVIER Maryse

Educatrice de jeunes enfants, C.C. ENTRE JUINE ET RENARDE

- Madame ESTEVAO Ilia

Assistante médico-administrative classe normale, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur FATTORI Jérôme

agent de maitrise principal, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Madame FAURE Marlène

Assistante de conservation principale 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame FAUSSABRY Milena

assitante maternelle, MAIRIE DE BONDOUFLE

- Madame FAVETTE Séverine

Educatrice de jeunes enfants de 1ère classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Madame FEBVRE Maria

Rédactrice, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur FELTANE Oualine**
adjoint d'animation principal de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur FERNANDES Armandon**
adjoint technique principal 1ere classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame FEROLDI Annie**
Agente de maitrise principale, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame FERRIERA Valérie**
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame FIALEIX Christine**
Adjointe administrative territoriale principale de 2ème classe, MAIRIE DE BALLANCOURT SUR ESSONNE

- **Madame FLAMANT Anne**
Ingénieure principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame FLAMMANT Hayete**
Adjointe administrative, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame FONVIELLE Marie-Chantal**
assistante de conservation principale de 1ère classe, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Madame FORNERIS Isabelle**
Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE VILLECRESNES

- **Monsieur FORTIER Marc**
Adjoint technique Principal de 2ème classe jardinier, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- **Madame FOURNIER Virginie**
agente de maitrise principale, MAIRIE DE PALAISEAU

- **Madame GAILLARD Gaëlle**
Educatrice territoriale des APS principal 1ère classe, MAIRIE DE VANVES

- **Madame GALAUP Sylvie**
rédactrice, MAIRIE D'ORSAY

- **Monsieur GANEV Valentin**
assistant enseignement artistique principal 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame GARNIER Carine**
Attachée, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame GAUDON Séverinne**
Ingénieure et architecte d'administrations parisiennes PARIS, MAIRIE DE PARIS

- Monsieur GAYE El-Samba

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Madame GAZEAU Sylvie

Rédactrice principale de 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D YERRES
VAL DE SEINE

- Madame GENTILE Christelle

Infirmiere diplomee d'Etat, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame GHOUA Fadila

Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame GOMES Maria Virginia

Adjointe technique territoriale principale 2ème classe, Caisse des écoles du 13ème
arrondissement

- Madame GOMES Paula

Infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- Madame GORNARD Catherine

Infirmière soins généraux hors classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Madame GOSSELIN Catherine

Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame GOURDON Corinne

Educatrice de jeunes enfants 1ère classe, Mairie de la Ville du Bois

- Madame GOZILLON Isabelle

Adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE DE DRAVEIL

- Monsieur GRESILLON Pascal

Agent de maitrise, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- Monsieur GRONDIN Joel

adjoint technique, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame GUADAGNINI Karine

Agente sociale principale de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Madame GUERIN Alexandra

adjoint administratif principal de 1ere classe, Centre national de la fonction publique territoriale

- Madame GUERRE Sylvie

Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

- Madame GUESNERY Christelle

Agente spécialisée principale des écoles maternelles, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- Madame GUETTAF Ouerdia

auxiliaire de périculture principale 2ème classe, MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE

- Madame GUICHARD Monique

adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE GRIGNY

- Monsieur GUILHAUMON Richard

animateur, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- Monsieur GUILLERM Philippe

Agent de maîtrise, MAIRIE DE DRAVEIL

- Madame GUILMET Maryline

Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Madame HABASQUE Catherine

secrétaire médicale et sociale d'administrations parisiennes de classe sup, MAIRIE DE PARIS
- D.A.S.E.S.

- Monsieur HARDIAGON Franck

Adjoint d'animation principal de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame HATREL Françoise

diététicienne, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- Monsieur HAUGUEL Stéphane

Directeur territorial, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

- Madame HAUTEFEUILLE Nathalie

ouvrière principale 2ème classe, EPS BARTHELEMY DURAND

- Madame HEIDELBERGER Nadine

Adjointe technique, MAIRIE D EPINAY SOUS SENART

- Madame HERBAUT Christine

Agente sociale principale 2ème classe, C.C. ENTRE JUINE ET RENARDE

- Monsieur HERBAUT Patrick

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame HOGREL Isabelle

Masseur kiné de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Madame HUET Corinne

Adjointe administrative principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame HUGÉ Denise**
adjoint administratif, Mairie de Massy

- **Madame HURTEBIZE Catherine**
Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Monsieur ICHIRANTE Didier**
agent de maîtrise, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame INCHINGALO Stéphanie**
adjointe administrative, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame JAMOIS Alix**
assistante socio-éducatif 1ère classe, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame JAUBERTHIE Sandrine**
Rédactrice principale de 2ème classe, MAIRIE DE LARDY

- **Madame JOSE Margrette**
Adjointe technique territoriale principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame KAKPO Stéphanie**
aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Monsieur KELLER Fabrice**
Brigadier chef principal, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- **Monsieur KEMOUN Marcel**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS

- **Madame KRAS Hélène**
Agente de maîtrise, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- **Madame KRUPKA Andrée**
Agente sociale, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Madame LACHAISE Angélique**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame LAFFITTE Matrine**
aide-soignante, HÔPITAL PRIVE JACQUES CARTIER

- **Madame LAGOUARDETTE Martine**
Adjoint administratif principal 2ème classe, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur LAMBRE Jean-Marc**
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Monsieur LAMY Sylvain**
adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur LANDAIS Sylvain**
animateur principal de 2e classe, MAIRIE DE CHÂTILLON

- **Madame LANDIN BARCIA Annabelle**
agente de maitrise, MAIRIE DE BAGNEUX

- **Madame LANDRE Dominique**
adjointe administrative principale 2e cl, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame LANDRE Patricia**
Agente de service hospitalier qualifiée de classe supérieure, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Madame LANGLET Sandrine**
Agente de maitrise, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- **Madame LANGLOIS Myriam**
Ouvrière principale 2ème classe, EPS BARTHELEMY DURAND

- **Madame LANGLOIS Patricia**
conseillère socio-éducative d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS - D.A.S.E.S.

- **Madame LA SCOLA Térésa**
adjointe administrative principale 2e cl, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Monsieur LASSERE Bruno**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame LAURENT Isabelle**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE D'ORSAY

- **Monsieur LAURENT Jean-Luc**
Infirmier de 1er grade, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame LAURET Marie-Huguette**
Agente spécialisée principale des écoles maternelles de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Monsieur LAVEDRINE Fabrice**
adjointe technique principale 1ère classe, MAIRIE DE BALLANCOURT SUR ESSONNE

- **Monsieur LEBON Jean-Marc**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE PARIS - Direction Constructions Publiques et Architecture

- **Monsieur LE CALVEZ Marc**
agent de maîtrise, MAIRIE DE VILLENEUVE LE ROI

- Madame LECLERC Valérie

Infirmière de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Madame LECOMTE Françoise

ATSEM principale de 2e classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- Madame LECOQ Corinne

Auxiliaire de puériculture, DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

- Monsieur LECUGY Laurent

agent de maitrise principal, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur LEDUC Philippe

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE BREUILLET

- Monsieur LE FESSANT Gilles

Animateur principal de 1ère classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- Monsieur LEGEAY Benjamin

adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur LEGUYADER Nicolas

Adjoint technique principal 2° CL, Mairie de Villejuif

- Madame LE HEN Dunja

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- Monsieur LE JEUNE Yann

adjoint technique pal 2èclasse - régisseur, Mairie de Vincennes

- Monsieur LE LAN Denys

Aide-soignant principal, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur LE LOIR David

Ingénieur Principal / Directeur Général Adjoint des services, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

- Madame LE NY Sandrine

Infirmière anesthésiste de classe supérieure, groupe hospitalier nord essonne

- Monsieur LEPATRE Eric

agent de maitrise, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- Monsieur LEPRETTE Guillaume

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame LE QUEMENER Sylvie**
Assistante de conservation principale 2ème classe, MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE

- **Madame LERICHE Sabine**
Adjointe administrative principale 1ere classe, MAIRIE D'ANTONY

- **Madame LE ROY Céline**
Animatrice, Mairie de la Ville du Bois

- **Madame LEROY Murielle**
Adjointe administrative territorial principale de 2ème classe, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- **Monsieur LESCOUARNEC Olivier**
Educateur A.P.S. Principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame LESPINARD Corinne**
Agente de maitrise, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- **Monsieur LESUEUR Jérôme**
Professeur de classe exceptionnelle, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame LE TALLEC Laurence**
Adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame LETEVE Coralie**
Aide soignant, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur LIBERT Mickael**
Adjoint technique Principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- **Madame LIFFERS Carinne**
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Madame LIMOUCIN Martine**
Aide soignante, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER

- **Monsieur LORY Olivier**
Adjoint technique territorial, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame LOURENCO Maria de Fatima**
Agente principale ATSEM 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Monsieur LUCAS Jérôme**
Maître de Conférence hors classe, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame LUCE Christelle**
assistante maternelle, MAIRIE DE BONDOUFLE

- **Madame LUCIEN Annick**
Assistante maternelle, CCAS D'EPINAY S-ORGE

- **Madame LUNAR Valérie**
Adjoint administratif, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame MABILLE Nathalie**
Adjointe technique territoriale, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur MACH Christophe**
Ingénieur et architecte divisionnaire d'administration parisienne, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ ET DE L'EAU

- **Madame MAGALHAES MONTEIRO Léandre**
Adjointe technique territoriale de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Monsieur MAGDELENAT Jérôme**
Adjoint technique principal 1° CL jardinier, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts &
Environnement

- **Madame MAHON Isabelle**
AEQ, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- **Madame MAILLARD Ludivine**
Adjointe administrative principale 2ème classe, S.I.R.E.D.O.M. LISSES

- **Madame MAILLOT Marie-Christine**
adjointe d'animation principale de 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Monsieur MAIRESSE Bruno**
Animateur principal de 1ère classe, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- **Monsieur MANDJELE André**
adjoint technique principal 1ère classe jardinier, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts
& Environnement

- **Madame MARCONNET Sandra**
Adjointe administrative, MAIRIE DE LISSES

- **Monsieur MARGUERITAT Patrick**
Adjoint technique Principal de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts &
Environnement

- **Madame MARIO Céline**
Adjointe administrative principale 2ème classe, GROUPE HOSPITALIER Paul GUIRAUD

- **Monsieur MAROUS Eric**
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE LISSES

- **Madame MARTIAL Karine**
adjointe technique territoriale, MAIRIE DE LE PLESSIS PATE

- **Madame MARTINEZ Laurence**
infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame MARTINS Eugènia**
Adjointe technique territoriale principale 1ère classe, MAIRIE DE BRUNOY

- **Madame MARTINS Liberta**
Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame MARTIN Valérie**
Auxiliaire de périculture principale 2ème classe, MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE

- **Madame MARY Renée**
Adjointe technique territoriale, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Monsieur MASCARAS Olivier**
animateur territorial, MAIRIE DE BURES SUR YVETTE

- **Madame MATHY Christine**
Adjointe administrative principale 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame MATRULLO Christine**
Adjointe technique, MAIRIE DE MARCOUSSIS

- **Madame MAURICE Sandra**
adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- **Monsieur MAVILLAZ Christophe**
adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- **Madame MELLOTT Sandra**
aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame MENDES Marie Isabelle**
Agent de maitrise, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

- **Madame MERCIER Corinne**
adjointe administrative principale 2e cl, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

- **Madame MERCIER Isabelle**
brigadier-chef principal - responsable brigade B, Mairie de Vincennes

- Madame MERTENS Karine

Adjointe administrative territorial principale de 1ère classe, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- Monsieur MICHEL Alain

Assistant d'enseignement artistique Principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- Monsieur MICHEL Grégory

adjoint d'animation principal de 2e classe, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- Madame MIFSUD Florence

aide-soignante C2, Hôpital Antoine-Béclère

- Madame MINGUEZ Sophie-Emmanuelle

Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- Madame MITROVIC Nathalie

animatrice, MAIRIE DE LINAS

- Madame MIXTUR Jacqueline

aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Monsieur MOHAMED Houssaine

technicien principal 1ère classe, Mairie de Créteil

- Madame MOHAMED Rachida

Agente de maîtrise, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- Madame MONDEME Laura

Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- Madame MONGELARD Muriel

Adjoint administratif principale de 2ème classe, MAIRIE DE BREUILLET

- Monsieur MOONCA Gilbert Serge

Eboueur principal de classe supérieure, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA PROPRETE ET DE L'EAU

- Madame MOREAU Carine

Infirmière SGS 2ème grade, GHU PARIS

- Monsieur MORIS Laurent

rédacteur principal de 1ère classe, MAIRIE DE LARDY

- Madame MULLER Sarah

animatrice, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame NADAUD Elisabeth**
Adjointe administrative principale 1ère classe, MAIRIE DE YERRES

- **Monsieur NAGARD Didier**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE BAGNEUX

- **Madame NANTY Nathalie**
Infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame NEVEU Nathalie**
Rédactrice principale de 2ème classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- **Monsieur N'GOMA Marcel**
adjoint administratif territorial, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Madame NICOLLE Dominique**
adjointe administrative, MAIRIE DE FLEURY-MEROGIS

- **Madame NKAYE Toussaint**
Infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame OERTEL Isle**
Assistante de conservation principale 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PARIS-SACLAY

- **Madame PARRA Joëlle**
Adjointe technique territoriale, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Madame PAVAN-FECIL Stéfania**
professeur de danse jazz, EST ENSEMBLE

- **Monsieur PEGOURIE Pascal**
agent hospitalier qualifié, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Monsieur PELLETIER Damien**
adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE PARIS

- **Monsieur PEREIRA Christophe**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Madame PEREIRA DE FIGUEIREDO Hélène**
Adjointe d'animation principale de 2ème classe, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Madame PERNELLE Christiane**
Adjointe technique territoriale principale 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
L'ESSONNE

- **Madame PESCHER Françoise**
Assistante d'enseignement artistique principale 1ère classe, COMMUNAUTE

- **Madame PETERSON Nathalie**
adjointe administrative, Mairie de Massy

- **Madame PETIT Ana Maria**
assistante maternelle, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame PETIT Bernadette**
ATSEM principal 2e cl, MAIRIE DE LARDY

- **Monsieur PETIT Christophe**
Technicien, MAIRIE DE QUINCY SOUS SENART

- **Madame PETIT Laurence**
Adjoint administratif principal 2ème classe, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame PHILEMONT MONTOUT Chantal**
Adjointe technque territoriale principale 1ere classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Monsieur PICCIN Carlo**
Adjoint Technique territorial, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- **Madame PICCIN Virginia**
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe, CCAS de Villemoisson sur Orge

- **Madame PINABEL Christine**
Adjoint des Cadres hospitaliers de classe exceptionnelle, groupe hospitalier nord essonne

- **Monsieur PINCET Patrick**
Directeur Général des Services, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Monsieur PINCHEMEL Jean**
ouvrier principal, HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

- **Monsieur PLATT Rémy**
Eboueur pincipal de classe supérieure, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA PROPRETE ET DE L'EAU

- **Monsieur PLAZENS Eric**
Adjointe technique, MAIRIE D'ORSAY

- **Madame POLICE Violette**
agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame POMPON Anita**
aide-soignante principale, GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PARIS - PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES

- **Monsieur POTOT Joseph**
cadre supérieur de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER GENERAL RAMBOUILLET

- **Madame POTTIER Valérie**
adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame POVIA Marie Lise**
Adjointe technique territoriale principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Monsieur PRAT Philippe**
ingénieur principal, SYCTOM, L'AGENCE METROPOLITAINE DES DECHETS MENAGERS

- **Monsieur PRIGENT Frédéric**
Adjointe technique territoriale principale 2ème classe, MAIRIE DE BRUNOY

- **Madame PUGLIESE Sylvia**
Cadre de santé, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame QUENOL Isabelle**
Rédactrice principale 1° CL, MAIRIE DE NANDY

- **Madame QUIGNON Sandrine**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE BRUNOY

- **Madame QUINIOU Isabelle**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, Centre national de la fonction publique territoriale

- **Madame QUISARI Fanny**
Adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE D'ORSAY

- **Monsieur RABIA Nooui**
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- **Madame RAVION Marie-Odile**
Rédactrice principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Madame RAYER Magali**
rédactrice principale de 2e classe, MAIRIE DE CHATENAY-MALABRY

- **Monsieur REBOUL Christian**
Technicien, Mairie de la Ville du Bois

- **Madame RECHIGNAT Carole**
Infirmière Diplômée d'Etat, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame REGHADI Sabrina**

Brigadière cheffe principale, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- **Monsieur REISSER Pascal**
gardien-brigadier, MAIRIE DE WISSOUS

- **Madame REMBERT Patricia**
ATSEM principale 1ère classe, Mairie de Choisy-le-Roi

- **Madame RENARD Anne**
infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Monsieur RENAUD Stéphane**
adjoint technique pal 2è classe - jardinier, Mairie de Vincennes

- **Madame RENAULT Jocelyne**
assistante socio-éducative d'administrations parisiennes de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -
D.A.S.E.S.

- **Monsieur RENCLOT Pascal**
Adjoint technique Principal 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND
PARIS SUD

- **Monsieur RENIER Jean-Hugues**
Technicien des services opérationnels de classe normale, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION
DE LA PROPRETE ET DE L'EAU

- **Madame RENOU Laurence**
Rédactrice principale de 1ère classe, MAIRIE DE CHILLY-MAZARIN

- **Madame RIBEIRO MARTINO LOURENCO Fatima**
Agente principale ATSEM 1ère classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Monsieur RICQUART Christophe**
Technicien Supérieur Hospitalier, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame RIGAUD Véronique**
ATSEM principale 2e classe, MAIRIE DE BONDOUFLE

- **Madame RIGNAULT Sandra**
infirmière, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

- **Madame RIGUIDEL Sandrine**
Adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE DE GRIGNY

- **Madame RIOU Sandrine**
adjointe technique territoriale de 2ème classe, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame ROBY Stéphanie**
Directrice générale adjointe des services, MAIRIE DE VERRIERES-LE-BUISSON

- Monsieur ROHAN Camille

Inspecteur Chef de sécurité de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DE LA PREVENTION, DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION

- Madame ROLLAND Ghislaine

Agente sociale principale 2ème classe, C.C. ENTRE JUINE ET RENARDE

- Monsieur ROUABAH Amirouche

ingénieur, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- Monsieur ROUSSEAU Steeve

Opérateur territorial APS principal, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame ROUX Christine

Assistante médico-administrative, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame ROY Marjorie

Rédactrice principale 2ème classe, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- Monsieur RUFFIOT Cédric

Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE BREUILLET

- Madame SALLEZ Céline

Adjointe principale 2ème classe, MAIRIE D'ANTONY

- Monsieur SALMON Alain

Agent de maitrise principal, Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre

- Monsieur SANCHEZ Alfonso

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE GRIGNY

- Madame SANCHEZ Audrey

rédactrice principale 1ère classe, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame SARAZIN Isabelle

Adjointe administrative principale de 2eme classe, MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- Madame SAÛHET Nathalie

adjointe adiministrative principale 2ème classe, S.I.R.E.D.O.M. LISSES

- Madame SAUSSEY Chantal

assistante maternelle, MAIRIE DE PALAISEAU

- Madame SAYAH Aicha

assistante maternelle, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur SCHIFANO Dominique

Agent de maitrise principal, MAIRIE DE DRAVEIL

- Monsieur SENEQUE François

adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Monsieur SERRES Sébastien

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- Madame SHAMSHAD Bibi

Adjointe technique principale 2ème classe, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- Madame SIEBERATH Gaëlle

Ingénieure principale, MAIRIE DE GIF SUR YVETTE

- Monsieur SIMON Eric

Agent de maîtrise, MAIRIE DE DRAVEIL

- Madame SOLLIN Huguette

adjointe administrative principale 2e cl, GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PARIS - PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES

- Madame SOMMESOUS Danièle

assistante socio éducative de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- Madame SORNIN Sophie

Technicienne, MAIRIE D'EVRY-COURCOURONNES

- Madame SOUMAR Roukia

Agente spécialisée des écoles maternelles de 1ère classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Madame SYLVAIN Carole

Adjointe administrative principale 2ème classe, COMMUNE DE RIS ORANGIS

- Madame TAILLEFER Marie-Line

adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE PALAISEAU

- Madame TALBOT Patricia

Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- Madame TARHI Saadia

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE RIS ORANGIS

- Madame TEIXEIRA Sandra

Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

- Madame TELES DE CARVALHO Maria Do Ceu

Adjointe d'animation principale de 2ème classe, MAIRIE DE DRAVEIL

- Madame THEGAT Marie-Paule

Assistante socio-éducative de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DES FAMILLES

- **Madame THEVENIN Danièle**
Adjointe administrative principale de 1ère classe, MAIRIE DE WISSOUS

- **Madame THIRAUT Catherine**
Adjointe technique, MAIRIE DE SCEAUX

- **Monsieur TONDUT Jean-Marc**
Agent de Maitrise Principal, MAIRIE DE MONTGERON

- **Monsieur TRAORE Hamidou**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS

- **Madame TRAVERS Bernadette**
Adjointe technique, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Madame TURBIAUX Sandrine**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, groupe hospitalier nord essonne

- **Madame VACHER Estelle**
Attachée Principale, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Monsieur VALCKE Gilbert**
Adjoint technique principal 2° CL, MAIRIE DE DRAVEIL

- **Monsieur VANDENHENDE Cédric**
Rédacteur principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE

- **Madame VELLERIEN DECIMUS Maryse**
adjointe technique principale 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- **Monsieur VERIN Nicolas**
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD

- **Madame VERMEERSCH Valérie**
Adjointe territoriale d'animation, MAIRIE DE LONGJUMEAU

- **Monsieur VIANA Philippe**
adjoint technique territorial, Mairie de Brétigny-sur-Orge

- **Madame VILAR Karine**
Adjointe technique territoriale, MAIRIE DE LISSES

- **Monsieur VITTI Dino**
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- **Madame VOLGA Eléonore Nyze**

Agente de logistique Principale de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - Direction Espaces Verts & Environnement

- **Madame WANGANI Carole**

Aide-soignante, HÔPITAL JOFFRE - HÔPITAL DUPUYTREN

- **Madame WILLIAMS Pascale**

Maître de Conférence hors classe, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS

- **Madame ZALLOUZ Faten**

Assistante Maternelle, MAIRIE DE MONTGERON

- **Monsieur ZAMEO Patrick**

Adjoint technique principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

- **Madame ZEABALANE Ernestine**

Adjointe technique principale de 2ème classe, MAIRIE D'ATHIS-MONS

- **Madame ZIEBART Lisa**

Auxiliaire périculture, GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Evry, le 19/12/2019



JEAN-BENOIT ALBERTINI

Voies et délais de recours – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Evry dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



PRÉFET DE L'ESSONNE

Arrêté N°2019-DDCS-91-142 du 06 JAN. 2020 portant nomination des membres du collège départemental consultatif de la commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative du département de l'Essonne

Le Préfet du département de l'Essonne,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R133-3 à R.133-13

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 modifié relatif au fonds pour le développement de la vie associative, et notamment son article 5 ;

Vu le décret n°2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative, et notamment ses articles 7 et 11 ;

Vu les propositions de l'union des maires de l'Essonne en date du 26 juillet 2018, du Mouvement associatif d'Ile-de-France en date du 1er juillet 2018, du Conseil départemental en date du 28 septembre 2018

ARRETE

Article 1 :

Le Préfet du département de l'Essonne, ou son représentant, assure la présidence du collège.

Article 2 :

Sont désignés membres du collège départemental, en qualité de représentants des maires des communes et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, par l'union des maires du département :

- Monsieur Jean HARTZ, maire de Bondoufle ;
- Monsieur Frédéric PETITTA, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois ;
- Monsieur Fabien KEES, maire de Dannemois.

Article 3 :

Est désigné membre du collège départemental en qualité de représentant du Conseil départemental, par le Président du Collège départemental :

- Madame Sophie RIGAULT, conseillère départementale ou son représentant.

Article 4 :

Sont désignés membres du collège départemental, en qualité de personnalités qualifiées en raison de leur engagement et de leur compétence reconnus en matière associative :

- Monsieur Pierre-Philippe BUREAU, président du CDOS ;
- Madame Viviane LEFILS , présidente de l'UDAF ;
- Madame Francine MENGELLE -TOUYA, présidente de la Ligue de l'Enseignement ;

Sur proposition du Mouvement associatif d'Ile-de-France :

- Madame Micheline BERNARD-HARLAUT.

Article 5 :

Le mandat des membres désignés au titre de l'article 2 expire à chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Les membres désignés au titre de l'article 4 sont nommés pour une durée de cinq ans. Leur mandat est renouvelable.

Article 6 :

L'arrêté n°2018-DDCS-91-107 du 3 octobre 2018 est abrogé.

Article 7 :

Le secrétariat du collège départemental consultatif du département de l'Essonne est assuré par la direction départementale de la cohésion sociale du même département.

Article 8 :

Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental de la cohésion sociale de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Evry, le

06 JAN. 2020

Le Préfet



Jean-Benoît ALBERTINI



Délégation de signature

A donner par les Comptables publics à leurs adjoints

Je soussignée, Isabelle SABELLICO, Comptable Public, responsable du Centre des Finances Publiques de Grigny

Déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général,
Mme Floriane WACHORU

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le Centre des Finances Publiques de Grigny

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction Départementale des Finances Publiques ou à la Recette des Finances les versements aux époques prescrites et en retirer récépissés à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

L'autoriser à agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du Centre des Finances Publiques de Grigny, entendant ainsi transmettre à Mme Floriane WACHORU tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

La présente décision sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

Fait à Grigny

le 12 décembre 2019

SIGNATURE DU MANDATAIRE

(précédée de la mention « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour acceptation de pouvoir

SIGNATURE DU MANDANT

(précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE D' ILE-DE-FRANCE*

UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ESSONNE

98, Allée des Champs Elysées

91024 EVRY CEDEX

Réf : SAP

Tél : 01 78 05 41 00

idf-ut91.sap@direccte.gouv.fr

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP N°852974575**

SIREN 852974575

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-126 du 5 juin 2018, par lequel le Préfet de l'Essonne a délégué sa signature à Madame Corinne CHERUBINI, directeur de la DIRECCTE d'Ile de France ;

Vu l'arrêté n° 2019-66 du 11 septembre 2019 portant subdélégation de signature de la directrice de la DIRECCTE à Monsieur Philippe COUPARD, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale de l'Essonne de la DIRECCTE d'Ile de France, et en cas d'empêchement à Monsieur Christian BENAS ;

Le préfet de l'Essonne

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Essonne le 5 novembre 2019 par le micro-entrepreneur Monsieur Maxime MAQUET dont l'établissement principal est situé 19B Boulevard Jean Jaurès Escalier B à (91290) ARPAJON et enregistrée sous le N° SAP 852974575 pour les activités suivantes :

Activités relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante

- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Evry, le 21 novembre 2019

P/ le Préfet et par délégation du DIRECCTE,
P/le Directeur Régional Adjoint,
Responsable de l'unité départementale de l'Essonne,
Le Directeur du Travail
Christian BENAS





PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction Régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la consommation
du Travail et de l'emploi

Unité départementale de l'Essonne

A R R E T E N° 2019/PREF/SCT/19/100 du 31 décembre 2019

Autorisant l'Association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE située 134 route de Chartres 91440 BURES SUR YVETTE à déroger à la règle du repos dominical, **les dimanches 19 janvier, 2 février et 1^{er} mars 2020.**

**Le Préfet de l'Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du travail et notamment les articles L. 3132-1 à 3, L. 3132-20, L. 3132-21, L. 3132-22 et L. 3132-23, L. 3132-25-3, L. 3132-25-4 et R. 3132-17 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 27 avril 2018 portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter du 5 septembre 2016 ;

VU l'arrêté interministériel du 16 juillet 2018 nommant Monsieur Philippe COUPARD, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne à compter du 1^{er} septembre 2018 ;

VU l'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-126 du 5 juin 2018 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté n° 2018-85 du 27 août 2018 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, à Monsieur Philippe COUPARD, Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne ;

VU la demande de dérogation au repos dominical de l'Association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE, déposée le 18 novembre 2019 auprès de la DIRECCTE d'Ile-de-France unité départementale de l'Essonne ;

VU les consultations effectuées le 19 novembre 2019 auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, du mouvement des Entreprises de France, des unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., C.G.T./F.O. C.F.E./C.G.C. de l'Essonne, de la commune de Bures sur Yvette et de la Communauté d'agglomération PARIS-SACLAY ;

VU l'avis favorable émis le 27 novembre 2019 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne ;

VU l'avis favorable émis le 12 décembre 2019 par le conseil municipal de Bures sur Yvette ;

VU l'avis favorable émis le 8 novembre 2019 par le comité social et économique ;

CONSIDERANT que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, le mouvement des Entreprises de France, les unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., C.G.T./F.O. C.F.E./C.G.C. de l'Essonne n'ont pas émis d'avis dans le délai prévu à l'article R 3132-16 du code du travail ;

CONSIDERANT que l'Assemblée de la Communauté d'agglomération PARIS-SACLAY, consultée le 19 novembre 2019 n'a pas statué sur cette demande ;

CONSIDERANT que la demande de l'Association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE a pour objet d'employer au plus cinq salariés les dimanches 19 janvier, 2 février et 1^{er} mars 2020 ;

CONSIDERANT que l'Association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE, dont l'activité consiste en l'enseignement supérieur privé, ne fait pas partie des catégories d'établissements admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement à son personnel salarié en application de l'article L. 3132-12 du code du travail et R. 3132-5 de ce même code ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L3132-25-3 du code du travail, les autorisations prévues aux articles L3132-20 et L3132-25-1 sont accordées au vu d'un accord collectif, ou à défaut d'une décision unilatérale de l'employeur prise après référendum ;

CONSIDERANT que la demande de l'Association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE a pour objet, d'organiser trois journées « portes ouvertes », en tenant compte du salon de l'apprentissage et de l'alternance, très fréquenté par les futurs bacheliers pour leur orientation post-bac qui sera organisé les 25 et 26 janvier 2020 à Paris au moment de l'ouverture du portail Parcoursup, ainsi que du salon de l'Étudiant également très fréquenté par les futurs bacheliers, se déroulant du 31 janvier au 2 février 2020 à Paris, et ce afin de permettre la visite de son établissement aux candidats souhaitant s'orienter après le baccalauréat vers les métiers de l'optique ;

CONSIDERANT que les journées « portes ouvertes » doivent se faire au plus près de la période des choix d'orientation et en dehors des périodes de vacances scolaires fixées du 8 au 24 février 2020, et que ces journées « portes ouvertes » visent au recrutement de nouveaux élèves et par conséquent le maintien de postes d'enseignants ;

CONSIDERANT que cette demande s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L. 3132-20 du code du travail et vise à ne pas compromettre le fonctionnement normal de l'entreprise ;

CONSIDERANT que les salariés bénéficieront des contreparties prévues dans la décision unilatérale de l'employeur approuvée par référendum le 30 août 2019 auprès des salariés concernés ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : l'Association INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE située 134 route de Chartres 91440 BURES SUR YVETTE est autorisée à employer **au plus cinq salariés volontaires** les dimanches **19 janvier 2020, 2 février et 1^{er} mars 2020.**

ARTICLE 2 : le repos hebdomadaire des cinq salariés volontaires devra être donné un autre jour.

ARTICLE 3 : Les dispositions légales et réglementaires relatives à la durée quotidienne et hebdomadaire des salariés devront être respectées.

ARTICLE 4 : Voies et délais de recours :

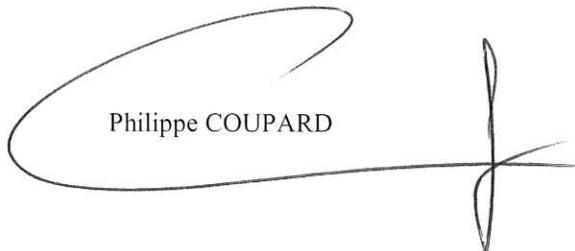
Toute personne intéressée a la possibilité, dans un délai de deux mois suivant la notification de la présente décision, de saisir le tribunal administratif de Versailles d'un recours contentieux.

Dans ce même délai de deux mois, toute personne intéressée peut également saisir le Préfet d'un recours gracieux ou la Ministre du Travail d'un recours hiérarchique.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire de Bures sur Yvette, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération PARIS-SACLAY, Monsieur le Directeur Régional Adjoint Responsable de l'unité départementale de l'Essonne, Monsieur le Directeur Départemental de la sécurité publique de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, ainsi qu'à la société requérante.

Pour le Préfet de l'Essonne
et par délégation de la Directrice Régionale d'Ile de France
Le Directeur Régional Adjoint Responsable
de l'unité départementale de l'Essonne

Philippe COUPARD





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' ESSONNE

Direction Régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la consommation
du Travail et de l'emploi

Unité départementale de l'Essonne

A R R E T N° 2019/PREF/SCT/19/101 du 31 décembre 2019

Autorisant la société **IPSOS OBSERVER** située 35 rue du Val de Marne 75628 PARIS cedex 13, à déroger à la règle du repos dominical, **les dimanches 12, 19 et 26 janvier 2020 - 15, 22 et 29 mars 2020 - 14, 21 et 28 juin 2020**, chez son client la société LEROY- MERLIN dans ses magasins de Ste- Geneviève-des-bois et de Massy.

Le Préfet de l'Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du travail et notamment les articles L. 3132-1 à 3, L. 3132-20, L. 3132-21, L. 3132-22 et L. 3132-23, L. 3132-25-3, L. 3132-25-4 et R. 3132-17 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 27 avril 2018 portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter du 5 septembre 2016 ;

VU l'arrêté interministériel du 16 juillet 2018 nommant Monsieur Philippe COUPARD, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne à compter du 1^{er} septembre 2018 ;

VU l'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-126 du 5 juin 2018 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté n° 2018-85 du 27 août 2018 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, à Monsieur Philippe COUPARD, Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne ;

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société IPSOS OBSERVER 35 rue du Val de Marne 75628 PARIS cedex 13, déposée le 28 novembre 2019 auprès de la DIRECCTE d'Ile-de-France unité départementale de l'Essonne ;

VU les consultations effectuées le 29 novembre 2019 auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, du mouvement des Entreprises de France, des unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., C.G.T./F.O. C.F.E./C.G.C. de l'Essonne, des communes de Ste-Geneviève-des-Bois et Massy et des Communautés d'agglomération Cœur d'Essonne et Paris-Saclay ;

VU l'avis favorable émis le 2 décembre 2019 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne ;

VU l'avis favorable émis le 4 décembre 2019 par la Chambre de Métiers et de l'artisanat de l'Essonne ;

VU l'avis favorable émis le 12 février 2019 par le comité d'entreprise ;

CONSIDERANT que le mouvement des Entreprises de France, les unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., C.G.T./F.O. C.F.E./C.G.C. de l'Essonne n'ont pas émis d'avis dans le délai prévu à l'article R 3132-16 du code du travail ;

CONSIDERANT que le conseil municipal de Ste-Geneviève-des-Bois, consulté 29 novembre 2019 n'a pu statuer sur cette demande ;

CONSIDERANT que le conseil municipal de Massy, consulté le 29 novembre 2019 n'a pu statuer sur cette demande ;

CONSIDERANT que l'Assemblée de la Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, consultée le 29 novembre 2019 n'a pu statuer sur cette demande ;

CONSIDERANT que l'Assemblée de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, consultée le 29 novembre 2019 n'a pu statuer sur cette demande ;

CONSIDERANT que la demande de la société IPSOS OBSERVER a pour objet d'employer **quatre salariés les dimanches 12, 19 et 26 janvier 2020 - 15, 22 et 29 mars 2020 - 14, 21 et 28 juin 2020** ;

CONSIDERANT que la société IPSOS OBSERVER, dont l'activité consiste en la réalisation d'études et de sondages, ne fait pas partie des catégories d'établissements admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement à son personnel salarié en application de l'article L. 3132-12 du code du travail et R. 3132-5 de ce même code ;

CONSIDERANT la décision de la société LEROY-MERLIN de confier à la Société IPSOS la réalisation d'un baromètre de satisfaction des clients fréquentant ses magasins implantés à Ste Geneviève-des-bois et Massy ;

CONSIDERANT que les magasins LEROY-MERLIN implantés dans les communes de Ste Geneviève-des-Bois et de Massy sont ouverts tous les dimanches ;

CONSIDERANT que le cahier des charges concernant la réalisation de l'enquête de satisfaction du client la société LEROY-MERLIN nécessite de positionner des enquêteurs sur des vacations horaires sur tous les jours de la semaine y compris le dimanche ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L3132-25-3 du code du travail , les autorisations prévues aux articles L3132-20 et L3132-25-1 sont accordées au vu d'un accord collectif, ou à défaut d'une décision unilatérale de l'employeur prise après référendum ;

CONSIDERANT, que cette demande s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L. 3132-20 du code du travail et vise à ne pas compromettre le fonctionnement normal de l'entreprise ;

CONSIDERANT que les salariés bénéficieront des contreparties prévues dans l'accord signée le 27 février 2014 avec les organisations syndicales ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : la société IPSOS OBSERVER située 35 rue du Val de Marne 75628 PARIS cedex 13 est autorisée à employer **quatre salariés volontaires** chez son client la société LEROY- MERLIN dans ses magasins de Ste- Geneviève-des-bois et de Massy **les dimanches 12, 19 et 26 janvier 2020 - 15, 22 et 29 mars 2020 - 14, 21 et 28 juin 2020.**

ARTICLE 2 : le repos hebdomadaire des quatre salariés volontaires devra être donné un autre jour.

ARTICLE 3 : les dispositions légales et réglementaires relatives à la durée quotidienne et hebdomadaire des salariés devront être respectées.

ARTICLE 4 : Voies et délais de recours :

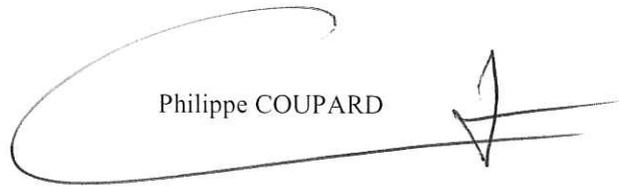
Toute personne intéressée a la possibilité, dans un délai de deux mois suivant la notification de la présente décision, de saisir le tribunal administratif de Versailles d'un recours contentieux.

Dans ce même délai de deux mois, toute personne intéressée peut également saisir le Préfet d'un recours gracieux ou la Ministre du Travail d'un recours hiérarchique.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire de Ste-Geneviève-des-Bois, Monsieur le Maire de Massy, Monsieur le Président de la Communauté Cœur d'Essonne, Monsieur le Président de la Communauté Paris-Saclay, Monsieur le Directeur Régional Adjoint Responsable de l'unité départementale de l'Essonne, Monsieur le Directeur Départemental de la sécurité publique de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, ainsi qu'à la société requérante.

Pour le Préfet de l'Essonne
et par délégation de la Directrice Régionale d'Ile de France
Le Directeur Régional Adjoint Responsable de l'unité
départementale de l'Essonne

Philippe COUPARD





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE
Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

PRÉFECTURE DU LOIRET
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

**Arrêté inter préfectoral n° 2020-PREF.DRCL/027 du 8 janvier 2020
portant transfert du siège du syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la
rivière la Juine et ses affluents (SIARJA) et modification consécutive de l'article 3
de ses statuts**

LE PRÉFET DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

LE PRÉFET DU LOIRET,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L5211-5 II, L5211-5-1, L5211-20, L5711-1 et suivants ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 modifiée, portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 novembre 1959 modifié, portant création du syndicat intercommunal en vue de l'entretien de la rivière la Juine et ses affluents ;

VU l'arrêté inter préfectoral n° 2008-PREF-DRCL/338 du 13 juin 2008 portant modification des statuts du syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents ;

VU l'arrêté inter préfectoral n° 2018-PREF.DRCL/183 du 24 avril 2018 portant modification des statuts du SIARJA et notamment de l'article 5, lui conférant l'exercice de l'intégralité de la compétence GEMAPI, au sens des 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L211-7 I du code de l'environnement ;

VU l'arrêté inter préfectoral n° 2018-PREF.DRCL/656 du 21 décembre 2018 portant extension du périmètre du SIARJA, par l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'Étamais Sud-Essonnes (CAESE) pour onze communes, de la communauté entre Juine et Renarde (CCEJR) pour trois communes, de la communauté de communes du Val d'Essonne (CCVE) pour une commune, et de la communauté d'agglomération Coeur d'Essonne Agglomération (CACEA) pour quatre communes, pour leurs territoires respectifs situés sur le bassin versant de la Juine ;

VU la délibération n° 2018-12-014 du 20 décembre 2018, reçue 27 décembre 2018 en sous-préfecture d'Étampes, par laquelle le comité syndical du SIARJA a approuvé l'acquisition d'un bien immobilier à Étampes, afin d'y transférer le siège du syndicat ;

VU la délibération n° 2019-06-001 du 25 juin 2019, reçue le 4 juillet 2019 en sous-préfecture d'Étampes et le projet de statuts annexé, par lesquels le comité syndical du SIARJA approuve le transfert du siège du syndicat et consécutivement, la modification de l'article 3 de ses statuts ;

VU la lettre du 5 juillet 2019, reçue le 9 juillet 2019, par laquelle le président du SIARJA a procédé à la notification de la délibération n° 2019-06-001 du 25 juin 2019 et du projet de statuts annexé, aux membres du SIARJA, la date de notification constituant le point de départ du délai de trois mois dont disposent leurs organes délibérants pour se prononcer sur la modification envisagée ;

VU les délibérations concordantes des conseils communautaires de la CAESE, de la CACEA, de la CCVE, et de la CCEJR, approuvant le transfert de siège du SIARJA et la modification de l'article 3 des statuts ;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article L5211-20 du CGCT, : « *A compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement* » ;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article L5211-5 du CGCT : « *Cet accord doit être exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population. Cette majorité doit nécessairement comprendre : 1° Pour la création d'un syndicat, les conseils municipaux des communes dont la population est supérieure au quart de la population totale concernée* » ;

CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions précitées, l'absence de délibération du conseil communautaire de la communauté de communes du Pithiverais dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération n° 2019-06-001 du 25 juin 2019 du comité syndical du SIARJA et du projet de statuts annexé, soit jusqu'au 9 octobre 2019, vaut avis favorable à la modification statutaire envisagée ;

CONSIDÉRANT que sont ainsi réunies les conditions de majorité requise pour la modification de l'article 3 des statuts du SIARJA ;

Sur proposition de Messieurs les Secrétaires généraux des préfectures de l'Essonne et du Loiret ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{er} :

L'article 3 des statuts du SIARJA est modifié comme suit :

« *Le siège du syndicat mixte est fixé à l'adresse suivante :*

*- 39, avenue des Grenots – Parc industriel Sudessor
91150 ETAMPES »*

ARTICLE 2 :

Un exemplaire des statuts du SIARJA, prenant en compte cette modification, est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

Durant ce délai de deux mois, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux exercé auprès des autorités préfectorales,
- soit un recours hiérarchique, adressé au ministre concerné.

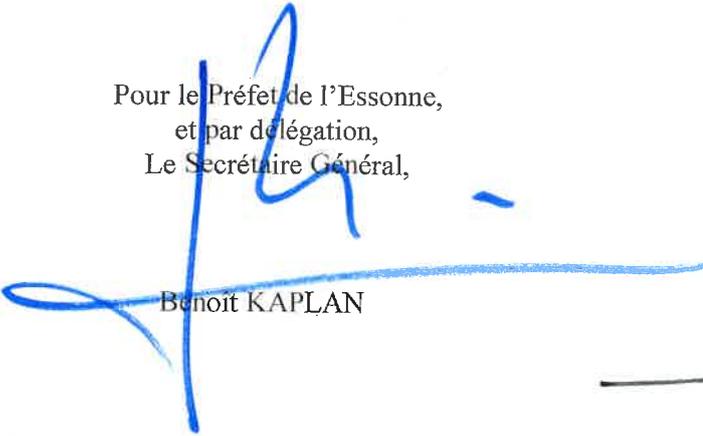
Les recours gracieux et/ou hiérarchique, interrompent le délai du recours contentieux, qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réponse de l'Administration, qu'elle soit explicite ou implicite, en application de l'article R.421-2 et suivants du code précité.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours accessible sur le site internet : www.telerecours.fr

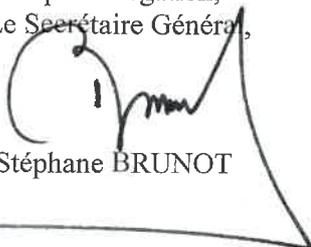
ARTICLE 4 :

Les Secrétaires généraux des Préfectures de l'Essonne et du Loiret, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans le recueil des actes administratifs des Préfectures de l'Essonne et du Loiret et dont copie sera transmise, pour information, au Président du SIARJA et aux Présidents de la communauté d'agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne, de la communauté d'agglomération Coeur d'Essonne Agglomération, de la communauté de communes entre Juine et Renarde, de la communauté de communes du Val d'Essonne, et de la communauté de communes du Pithiverais, ainsi qu'à Madame la Sous-préfète d'Étampes, Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau et Madame la Sous-Préfète de Pithiviers, et à Monsieur le Directeur régional des finances publiques du Centre et du Loiret, Monsieur le Directeur départemental des finances publiques de l'Essonne, et à Messieurs les Directeurs départementaux des territoires de l'Essonne et du Loiret.

Pour le Préfet de l'Essonne,
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Benoît KAPLAN

Pour le Préfet du Loiret,
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Stéphane BRUNOT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement

Direction des Routes Île-de-France
Service Modernisation du réseau
Bureau des Affaires Foncières

Décision du 06 JAN. 2020 portant déclaration d'inutilité et remise au service
**France Domaine de la parcelle cadastrée AK 315 d'une superficie de 180 m² située sur la
commune d'ARPAJON (91)**

Le Préfet de l'Essonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2111-1 et 2, L.2141-1 et L.3211-1 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 19 ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination de M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-102 du 22 mai 2018 de M. le Préfet de l'Essonne, portant délégation de signature à Madame Emmanuelle Gay, Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France ;

Vu la Décision DRIEA-IF n°2019-1291 du 12 novembre 2019 portant subdélégation de signature en matière administrative à Monsieur Alain MONTEIL, adjoint à la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, Directeur des Routes d'Île-de-France ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1

La parcelle cadastrée section AK 315 d'une superficie de 180 m² située sur la commune d'Arpajon, est déclarée inutile à la DiRIF.

ARTICLE 2

La Direction des Routes d'Île-de-France est chargée d'assister le Préfet de l'Essonne ou son représentant aux formalités de remise et de cession des biens immobiliers désignés à l'article 1.

ARTICLE 3

Cette décision fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

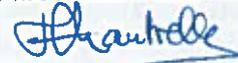
Fait à CRÉTEIL, le **06 JAN. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France

Le Directeur Régional et Interdépartemental adjoint,
Directeur des Routes Île-de-France

L'Adjointe au Directeur des routes, Cheffe du service de
modernisation du réseau

L'adjointe à la cheffe du service
de modernisation du réseau



Fanny CHANTRELLE

Nathalie DEGRYSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement

Direction des Routes Île-de-France
Service Modernisation du réseau
Bureau des Affaires Foncières

Décision du 06 JAN. 2020 portant déclassement du domaine public de l'État les terrains domaniaux sis à CHAMARANDE cadastrés ZA 19 – 45 – 75 – 87 d'une superficie totale de 1 202 m².

Le Préfet de l'Essonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2111-1 et 2, L.2141-1 et L.3211-1 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 19 ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination de M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-102 du 22 mai 2018 de M. le Préfet de l'Essonne, portant délégation de signature à Madame Emmanuelle Gay, Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France ;

Vu la Décision DRIEA-IF n° 2019-1291 du 12 novembre 2019 portant subdélégation de signature en matière administrative à Monsieur Alain MONTEIL, adjoint à la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, Directeur des Routes d'Île-de-France ;

Considérant que les parcelles cadastrées ZA 19 – 45 – 75 – 87 sises à Chamarande ne remplissent plus au jour de la présente décision les conditions d'appartenance au domaine public de l'État ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1

Les parcelles cadastrées ZA 19 – 45 – 75 – 87 d'une superficie totale de 1 202 m² sises à Chamarande sont déclassées du domaine public de l'État .

ARTICLE 2

Les parcelles visées à l'article 1 sont remises au service France Domaine pour cession.

ARTICLE 3

La Direction des Routes d'Île-de-France est chargée d'assister le Préfet de l'Essonne ou son représentant aux formalités de remise et de cession des biens immobiliers désignés à l'article 1.

ARTICLE 4

Cette décision fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

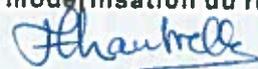
Fait à CRÉTEIL, le **06 JAN. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France

Le Directeur Régional et Interdépartemental adjoint,
Directeur des Routes Île-de-France

L'Adjointe au Directeur des routes, Cheffe du service de
modernisation du réseau

L'adjointe à la cheffe du service
de modernisation du réseau



Fanny CHANTRELLE

Nathalie DEGRYSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement

Direction des Routes Île-de-France
Service Modernisation du réseau
Bureau des Affaires Foncières

**Décision du 06 JAN. 2020 portant déclassement rétroactif d'un ensemble immobilier
situé à Villebon sur Yvette et les Ulis. (91)**

Le Préfet de l'Essonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2111-1 et 2, L2141-1 et L.3211-1 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 19,

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination de M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne,

Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

Vu l'acte d'échange du 29 décembre 1983 et du 15 mars 1984 des parcelles cédées par la commune et par l'État,

Vu l'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-102 du 22 mai 2018 de M. le Préfet de l'Essonne, portant délégation de signature à Madame Emmanuelle Gay, Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France,

Vu la Décision DRIEA-IdF n° 2019-1291 du 12 novembre 2019 portant subdélégation de signature en matière administrative à Monsieur Alain MONTEIL, adjoint à la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, Directeur des Routes d'Île-de-France,

DÉCIDE :

ARTICLE 1

La parcelle cadastrée AM 125 sise sur la commune de Villebon sur Yvette et la parcelle AS 56 sise sur la commune des Ulis sont déclassées de façon rétroactive du domaine public de l'État,

Ces parcelles ne sont plus affectées aux missions de service public de l'État et sont en conséquence rétroactivement déclassées préalablement à leur cession telle qu'elle résulte de l'acte de vente susvisé le 29 décembre 1983 et le 15 mars 1984.

ARTICLE 2

Cette décision fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

0 6 JAN. 2020

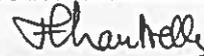
Fait à CRÉTEIL, le

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France

Le Directeur Régional et Interdépartemental adjoint,
Directeur des Routes Île-de-France

L'Adjointe au Directeur des Routes, Cheffe du service de
modernisation du réseau

L'adjointe à la cheffe du service
de modernisation du réseau



Fanny CHANTRELLE

Nathalie DEGRYSE



PREFETE DE SEINE-ET-MARNE
PREFET DES YVELINES
PREFET DE L'ESSONNE

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France**

Service nature, paysages et ressources

Pôle police de la nature, chasse et CITES

ARRETE INTERPREFECTORAL n° 2019 DRIEE-IF/137

**Portant dérogation à l'interdiction de capturer, perturber intentionnellement et relâcher
des spécimens d'espèces animales protégées accordée à l'Agence régionale de la
Biodiversité d'Île-de-France**

LA PREFETE DE SEINE-ET-MARNE,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite,
Chevalier du Mérite agricole,

LE PREFET DES YVELINES,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Officier des Palmes académiques,
Officier du Mérite agricole,

LE PREFET DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

- VU** Le code de l'environnement et notamment les articles L.411-1, L.411-2, L.415-3, R.411-1 et suivants ;
- VU** L'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du Code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;
- VU** L'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;
- VU** L'arrêté n° 17/PCAD/207 du 27 juillet 2017 portant délégation de signature de Madame la Préfète de Seine-et-Marne à Monsieur Jérôme GOELLNER, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France ;

- VU** L'arrêté n° 2019-DRIEE IdF - 024 du 22 août 2019 accordant subdélégation de la signature de Monsieur Jérôme GOELLNER, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France à ses collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° 78-2019-01-02-001 du 2 janvier 2019 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet des Yvelines à Monsieur Jérôme GOELLNER, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2019-DRIEE-IdF-025 du 22 août 2019 accordant subdélégation de la signature de Monsieur Jérôme GOELLNER, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France à ses collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT-BCA-093 du 22 mai 2018 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet de l'Essonne à Monsieur Jérôme GOELLNER, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2019-DRIEE-IdF-026 du 22 août 2019 accordant subdélégation de la signature de Monsieur Jérôme GOELLNER, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France à ses collaborateurs ;
- VU** La demande en date du 15 novembre 2019 présentée par l'Agence régionale de la Biodiversité d'Île-de-France sise 15 rue Falguière, 75015 Paris, représentée par Monsieur Bruno MILLIENNE, son président ;
- VU** L'avis favorable du 23 décembre 2019 du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel ;

Considérant que la demande porte sur la capture suivie de relâcher immédiat sur place d'amphibiens et de reptiles,

Considérant que la dérogation vise l'amélioration de connaissances sur ces espèces présentes en Île-de-France dans le cadre de la mise en place de programme de formation dédiée aux amphibiens et aux reptiles,

Considérant qu'il n'existe pas d'autres solutions satisfaisantes pour permettre l'acquisition de connaissances sur ces espèces,

Considérant que la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces protégées concernées par la demande dans leur aire de répartition naturelle,

Sur proposition du Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{er} : Identité du bénéficiaire et objet de la dérogation

Dans le cadre du programme de formation dédiée aux amphibiens et aux reptiles au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français et du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, sont autorisés les personnes désignées ci-après à **CAPTURER** et **RELÂCHER** sur place les spécimens des espèces animales désignées à l'article 2, dans les conditions définies aux articles 3 à 11.

- Monsieur **Hemminki JOHAN**, chargé d'études naturaliste à l'Agence régionale de la Biodiversité
- Monsieur **Pierre RIVALLIN**, écologue naturaliste indépendant et coordinateur régional de la Société herpétologique de France
- Les 15 participants encadrés.

ARTICLE 2 : Espèces concernées et nombre

Espèces protégées :

Amphibiens :

- *Bufo bufo* (Crapaud commun)
- *Rana temporaria* (Grenouille rousse)
- *Rana dalmatina* (Grenouille agile)
- *Hyla arborea* (Rainette verte)
- *Pelophylax sp.* (complexe grenouilles vertes)
- *Alytes obstetricans* (Alyte accoucheur)
- *Pelodytes punctatus* (Pélodyte ponctué)
- *Lissotriton helveticus* (Triton palmé)
- *Lissotriton vulgaris* (Triton ponctué)
- *Ichthyosaura alpestris* (Triton alpestre)
- *Triturus cristatus* (Triton crêté)
- *Triturus marmoratus* (Triton marbré)
- *Salamandra salamandra* (Salamandre tachetée)

Nombre :

- indéterminé

Reptiles :

- *Coronella austriaca* (Coronelle lisse)
- *Zamenis longissimus* (couleuvre d'Esculape)
- *Natrix helvetica* (Couleuvre helvétique)
- *Vipera aspis* (Vipère aspic)
- *Lacerta agilis* (Léard des souches)
- *Lacerta bilineata* (Lézard à deux raies)
- *Podarcis muralis* (Lézard des murailles)
- *Lacerta vivipara pannonica* (Lézard vivipare)
- *Anguis fragilis* (Orvet fragile)

Nombre :

- indéterminé

ARTICLE 3 : Lieux d'intervention

Pour les amphibiens : au sein du Massif forestier de Rambouillet et du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (78), aux alentours de La Celle-les-Bordes et Rambouillet.

Pour les reptiles : au sein du Parc naturel régional du Gâtinais(77 et 91), aux alentours de Milly-la-Forêt.

ARTICLE 4 : Durée de validité

Cette autorisation est valable du 24 mars au 5 juin 2020 (session amphibiens : du 24 mars au 27 mars 2020 - session reptiles : du 2 juin au 5 juin 2020).

ARTICLE 5 : Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par les réglementations autres que celle relative aux espèces protégées.

ARTICLE 6 : Modalité d'intervention

Les captures d'amphibiens s'effectueront à l'aide d'épuisette/troubleau. La capture ne sera pas systématique, elle sera précédée d'une observation visuelle des mares avec des lampes de poche.

Les captures de reptiles se fera à la main uniquement lorsqu'elle s'avérera nécessaire, c'est-à-dire lorsque l'identification de l'espèce est impossible à vue. La pose de plaques à reptile facilitera leur détection bien que, les relever, perturbe ponctuellement les individus profitant de cette cachette pour thermoréguler.

La pression d'inventaire maximale sera de 17 personnes/jour. Les prospections nocturnes seront prévues de 20h00 à 23h00. Les prospections diurnes seront prévues de 8h00 à 12h00 pour les reptiles et de 14h30 à 17h00 pour les amphibiens. Il y aura deux encadrants pour 15 participants à la formation. Les participants seront des adultes naturalistes avertis.

ARTICLE 7 : Mesures d'accompagnement

Afin de réduire les risques de propagation de la chytridiomycose (champignon pouvant entraîner la mort des amphibiens), le matériel (bottes, waders, cuissardes...) sera désinfecté avant chaque sortie, selon le protocole de Miaud C*.

ARTICLE 8 : Modalité de compte-rendu des interventions

Un rapport sera fourni à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France à la fin de l'opération .

Par ailleurs, dans le cadre du Système d'Information Nature Paysages, le pétitionnaire participe à l'enrichissement de l'observatoire régional de la biodiversité et de programmes publics de connaissance et de conservation du patrimoine naturel par la saisie ou la transmission de données naturalistes. Il veillera à transmettre à la DRIEE les données d'observation des espèces animales et végétales : données brutes, métadonnées et données de synthèse.

Les données d'observation devront répondre aux exigences du SINP : données géo-référencées au format numérique, avec une liste de champs obligatoires.

ARTICLE 9 : Publication

Le présent arrêté est notifié au bénéficiaire, et publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de Seine-et-Marne, de la Préfecture des Yvelines et de la Préfecture de l'Essonne.

ARTICLE 10 : Voie et délai de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité, dans les conditions

prévues à l'article R. 421-1 du code de justice administrative. Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) dans le même délai de deux mois, qui proroge le délai de recours contentieux. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours administratif emporte décision implicite de rejet de cette demande, conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative.

ARTICLE 11 : Exécution de l'arrêté

La préfète de Seine-et-Marne, le préfet des Yvelines, le préfet de l'Essonne et le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Vincennes, le **24 DEC. 2019**

Pour la préfète de Seine-et-Marne, et par délégation,
Pour le directeur régional et interdépartemental de
l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
Le chef du pôle police de la nature, chasse et CITES



Bastien MOREIRA-PELLET

Pour le préfet des Yvelines et par délégation,
Pour le directeur régional et interdépartemental de
l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
Le chef du pôle police de la nature, chasse et CITES



Bastien MOREIRA-PELLET

Pour le préfet de l'Essonne, et par délégation,
Pour le directeur régional et interdépartemental de
l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
Le chef du pôle police de la nature, chasse et CITES



Bastien MOREIRA-PELLET



**Secrétariat général de la
Zone de défense et de sécurité**

ARRÊTÉ N°2020 - 00021

Portant prorogation de l'autorisation temporaire de circulation des véhicules transportant trois personnes ou plus sur certaines voies réservées et dédiées du réseau routier d'Île-de-France

**Le Préfet de Police,
Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,**

Vu code de la route, notamment en son article R. 311-1.

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment les articles L.122-5, R. 122-4 et 122-8.

Vu le code des transports, notamment en son article L. 3132-1.

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

Vu le décret du 20 mars 2019 portant nomination du préfet, directeur du cabinet du préfet de police – M. CLAVIERE (David).

Vu l'arrêté ministériel du 23 juin 2010 modifié fixant la liste des routes de la région d'Île-de-France relevant de la compétence du préfet de Police.

Vu l'arrêté du 27 avril 2015 autorisant l'expérimentation routière relative à une voie de circulation réservée à certaines catégories d'usagers sur l'autoroute A1, les arrêtés préfectoraux n°2015-153-22 du 2 juin 2015 pour l'autoroute A6a, n°1455 du 16 novembre 2017 pour l'autoroute A10, et du 20 septembre 2018 pour l'autoroute A12, portant création et réglementation d'une voie réservée à certaines catégories de véhicules.

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-00637 du 23 juillet 2019 accordant délégation de la signature préfectorale au sein du Cabinet du préfet de police.

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-00005 du 3 janvier 2020 portant autorisation temporaire de circulation des véhicules transportant trois personnes ou plus sur certaines voies réservées et dédiées du réseau routier d'Île-de-France.

Vus les arrêtés préfectoraux n°2020-00007 et n°2020-00010, n°2020-00015 des 6,7 et 8 janvier 2020 portant prorogation de l'autorisation temporaire de circulation des véhicules transportant trois personnes ou plus sur certaines voies réservées et dédiées du réseau routier d'Île-de-France.

Considérant que le préfet de Zone de défense et de sécurité assure la coordination des mesures d'information et de circulation routière dans sa zone de défense et de sécurité et qu'à ce titre, d'une part il arrête et met en œuvre les plans de gestion du trafic dépassant le cadre d'un département et d'autre part, il coordonne la mise en œuvre des mesures de gestion du trafic et d'information routière.

Considérant que le préfet de Zone de défense et de sécurité prend, dans le cadre de son pouvoir de coordination, les mesures de police administrative nécessaires lorsqu'intervient une situation de crise ou que se développent des événements d'une particulière gravité, quelle qu'en soit l'origine, de nature à menacer des vies humaines, à compromettre la sécurité ou la libre circulation des personnes et des biens et porter atteinte à l'environnement, et que cette situation ou ces événements peuvent avoir des effets susceptibles de dépasser le cadre d'un département.

Considérant qu'en application de l'article L. 3132-1 du code des transports, le covoiturage se définit comme l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte.

Considérant le mouvement social engagé par la Société nationale des chemins de fer (SNCF) et la Régie autonome des transports parisiens (RATP) depuis le jeudi 5 décembre 2019.

Considérant l'insuffisance de l'offre de moyens de transports collectifs disponibles pour les usagers et la forte dégradation des conditions de circulation qui en résulte dans l'agglomération parisienne.

Considérant le niveau de congestion exceptionnel constaté sur le réseau routier d'Île-de-France depuis le vendredi 6 décembre 2019.

Considérant les risques d'atteintes à la libre circulation des personnes qui en découlent.

Considérant que le covoiturage est une mesure de nature à réduire l'engorgement des voies de circulation et à améliorer la circulation générale dans l'agglomération parisienne.

Après avis de la direction des routes Île-de-France.

Sur proposition du préfet, secrétaire général de la Zone de défense et de sécurité de Paris.

ARRÊTE :

Article 1 : la mesure d'autorisation de circulation sur les voies dédiées des autoroutes A1 et A6a, ainsi que sur les voies réservées des autoroutes A10 et A12 (*annexe*), prévue à l'article 1er de l'arrêté n°2020-00005 susvisé, et reconduite par voie d'arrêtés n°2020-00007 n°2020-00010 et n°2020-00015, est prorogée pour la journée du vendredi 10 janvier 2020 à partir de 5h00 et ce, pour une durée de 24 heures.

Elle pourra être reconduite en fonction de l'évolution des conditions de circulation.

Article 2 : un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : le préfet de Police, les préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, et du Val d'Oise ; la directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement ; le directeur de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police et le directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

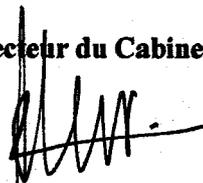
Article 4 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la Zone de défense et de sécurité de Paris et de la préfecture de police de Paris.

Ampliation en sera adressée aux services suivants :

- Région de la gendarmerie d'Île-de-France.
- Direction zonale CRS d'Île-de-France.
- Compagnies autoroutières de CRS d'Île-de-France.
- Direction de l'ordre public et de la circulation.
- Direction des transports et de la protection du public.
- Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.
- Directions départementales de la sécurité publique 77, 78, 91, 93, 94 et 95.

Fait le jeudi 9 janvier 2020, à PARIS.

Le Préfet, directeur du Cabinet



David CLAVIERE

ANNEXE à l'arrêté n°2020-00021

